Aux mots d'ordre révolutionnaires de Moscou, que les hommes de chez nous opposent les appels à la justice sociale qui nous viennent de Rome.
L'hon. Ernest LAPOINTE.

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE LANGUE! NOTRE FOI!

Le propre de l'erreur, c'est de n'avoir qu'un moment à elle; comme le propre de la vérité, c'est d'avoir devant soi l'éternité. Aussi, l'une est patiente, l'autre est pressée.
Ernest HELLO.

23ième Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi le 17 mai 1933 — No 11

"Un Grand Succès"

Le 20 juin 1925, près de 1060 petits Canadiens écrivaient les examens du premier concours de français des écoles de la Saskatchewan. Grâce au dévouement et à l'initiative des chefs de l'Association et du personnel enseignant, le concours, préparé à la hâte, produisait ses premiers fruits. En premier-Montréal, le "Devoir", par la plume sympathique et toujours au point de M. Omer Héroux sous la rubrique *"Un Grand Succès"*, attirait l'attention de ses milliers de lecteurs sur l'une des formes les plus pratiques de patriotisme, qui gagne des batailles sans coup férir.

Depuis cette date, l'idée du concours, après le tâtonnement des débuts, s'est précisée, au point de devenir chez nous une réalité en attendant de s'établir à demeure au rang de nos plus belles traditions. *"Un Grand Succès"*, certes! Chaque année a vu augmenter le nombre des concurrents, grandir dans leur âme l'amour de la littérature et de la grammaire française, se perfectionner l'organisation de l'oeuvre et s'allonger la liste des généreux donateurs toujours à l'affût pour découvrir les mouvements générateurs de vie religieuse et nationale et les épauler.

Graduellement, jeunes et adultes ont mieux saisi la profonde signification d'une journée française dans toutes les écoles d'une province.

LA JEUNESSE

La jeunesse est curieuse, elle est surtout observatrice. Des incidents ou détails, sur lesquels ne s'arrête pas l'oeil des grandes personnes, la captivent. Elle veut en connaître la centaine. Ce n'est pas en vain qu'elle a été témoin des luttes pour la langue et la foi; ce n'est pas en vain qu'elle a entendu parler des activités de l'Association; ce n'est pas en vain qu'elle a vu le groupement des énergies vers l'obtention de droits constitutionnels et la concentration d'efforts pour la sauvegarde du trésor précieux confié à la race française; ce n'est pas en vain qu'elle a assisté chaque semaine à la lecture en famille des principaux articles du *"Patriote"*; ce n'est pas en vain qu'elle essayait de comprendre le résumé des congrès au retour du père ou de l'aîné. . . .

Elle comprit bientôt qu'il s'agissait tout simplement du français à l'école et plus tard dans la vie, de la religion à l'école et plus tard dans la vie: en deux mots: langue et foi. Pour les adultes: les associations, les congrès, le journal; pour elle, la jeunesse: l'école avec l'heure de français, les examens de français et la demi-heure de catéchisme.

Chez elle, l'appel de la race s'est fait entendre prématurément. Son patriotisme est peut-être plus précoce que celui d'une jeunesse placée dans un entourage homogène et dans une atmosphère exclusivement française où les questions de langue et de foi ne se posent pas d'une façon si directe et impérative. Aussi, sait-elle regarder par delà les lauriers, les médailles et les livres à tranche dorée et envisager plus ou moins clairement la vie qui se dessine à l'horizon. Elle comprend que les notes *"laureat"* et les récompenses, sont tout simplement un certificat attestant une connaissance et une maîtrise plus ou moins développée de sa langue qu'elle doit aimer et étudier toujours afin de ne pas rendre stériles des sacrifices très lourds consentis par les parents, l'association et les compatriotes des autres provinces qui veulent imprimer en caratères indélébiles dans l'âme des générations futures leur physionomie propre.

Les compositions de la *"Page Ecolière"* et des examens de français dénotent d'une façon étonnante l'attachement de notre jeunesse au journal et à nos oeuvres françaises. Des essais sur la nécessité du *"Patriote"* en Saskatchewan, publiés il y a quelque deux mois dans le journal, accusent une compréhension de nos problème très juste et très profonde chez quelques-uns.

Voilà, en partie, les résultats du concours de français. *"Un Grand Succès"*, sûrement!

LES ANIMATEURS

"Un Grand Succès." Le secrétariat, l'âme qui informe l'association et toutes les initiatives ébauchées dans les congrès, n'a pas failli à la rude et ingrate tâche de la mise sur pied des concours. Il faut avoir goûté du métier et mis les mains à la pâte afin d'évaluer la somme de travail requise pour mettre à jour une interminable correspondance, pour tracer un programme à la portée des jeunes intelligences et choisir les surveillants, les correcteurs, etc. . . .

"Un Grand Succès." Impossible d'en douter. Voyez donc les longues listes de généreux bienfaiteurs où figurent des noms de cardinaux, d'archevêques, d'évêques, de prêtres, de religieuses; de gouverneurs et lieutenants-gouverneurs, de premiers ministres, de ministres, de professionnels et d'humbles cultivateurs ou ouvriers. . . ; voire même du gouvernement de la République française, de ses consuls et agents consulaires au Canada.

"Un Grand Succès." Songez donc au dévouement admirable des correcteurs d'épreuves souvent illisibles au point de constituer une indéchiffrable devinette. Il faut plus qu'un amour ordinaire de la cause française pour faire se plier à pareille besogne des volontés déjà énervées et fatiguées par dix longs mois d'enseignement dans des conditions parfois assez pénibles au moment où elles se disposent à un repos nécessaire et bien mérité.

"Un Grand Succès." Puisque, en dépit de la crise et des idées noires qui enlèvent toute énergie, même au plus optimistes, nos chefs nous annoncent avec calme et assurance les prochains examens de français. Nous sommes en face d'une force irrésistible: la conviction profonde de l'importance de stimuler l'étude du français chez nos jeunes. Une telle idée, comme le courant d'un fleuve, fait son chemin en franchissant tous les obstacles. Menaces ou promesses des gouvernements, perspectives inquiétantes d'une dépression qui fait trembler les plus grands courages ne sauraient arrêter sa marche.

"Un Grand Succès." Le 10 juin, toutes les pensées de la race seront concentrées vers un objet commun: l'effort d'une jeunesse désireuse de faire honneur à ses maîtres, ses parents et à tous les défenseurs de la civilisation française dans le milieu réfractaire des plaines de l'Ouest.

"Et voyez-vous, ô belle enfance canadienne,
"Pourquoi l'on doit se plaire à rester la gardienne
"Jalouse de ces mots si tendres de chez nous,
"Dont vos mères vous ont bercés sur leurs genoux. (Zidler)

Joseph VALOIS, O. M. I.

Le Canada sera un pays français

Le "Droit" d'Ottawa, sous le titre "L'Ontario Français", donne la traduction d'un article de M. Charles Holmes, homme très cultivé, à l'esprit d'observation très éveillée, qui depuis plusieurs années s'évertue à faire connaitre par la plume ou la parole, le Canada français dans les milieux anglais.

Dans "Drop of Ink", son journal, il montre que les Canadiens français ne sont pas tous confinés dans la légendaire "reserve" du Québec. Au contraire, il prouve avec des statistiques, que les Canadiens français sont plus nombreux en dehors de la "reserve". Il prédit avec William Teeling que dans cinquante ans le Canada sera pays français dans l'Empire.

Voici l'article en question que publiait "Drop of Ink" sous la rubrique:

"FRENCH ONTARIO"

..*"Croyez-le ou non, il y a plus de Canadiens-Français résidant en dehors de Québec que dans ics limites de la vieille province.*

..*"D'une manière ou d'une autre, chaque fois qu'il est question des Canadiens-Français, nous pensons à Québec et nous ne nous rendons pas compte du grand nombre de nos compatriotes de langue française qui ne vivent pus dans le Qué ...."Il y a 1,827,427 de Canadiens-Français ou de descendants de la première et de la deuxième génération de Canadiens-Français aux Etats-Unis; environ 350,000 Canadiens-Français habitent l'Ontario, 300,000 les provinces maritimes et environ 125,000 les prairies de l'Ouest — en tout, plus de 2,602,428 comparativement à 2,460.362 dans le Québec.*

"Et ces 5,062,789 personnes sont les descendants des 63,000 colons français abandonnés au Canada après la signature du Traité de Paris en 1763!

..*"Il y a quelques années, on accueillait mes paroles avec des sourires polis, mais pleins de doute quand je disais, dans mes conférences sur le Canada français, que les Canadiens-Français domineraient bientôt par le nombre au Canada. Personne ne saurait douter de la vérité de ma prédiction en étudiant les chiffres précisés — le fait est que William Teeling, un auteur anglais bien connu, publiait il y a quelques semaines un livre intitulé "England's French Dominion" dans lequel il affirme que dans cinquante ans le Canada sera un pays français dans l'Empire.*

..*"Plusieurs apprendront avec surprise que l'Ontario — que l'on a toujours considéré une province anglaise cent pour cent — n'est que de 89 pour cent anglaise après tout. Plus de 10 pour cent de la population d'Ontario est français. Et ces Canadiens-Français d'Ontario ne sont pas clairsemés à travers la province, mais sont surtout concentrés dans trois régions: — Ottawa, et la vallée outaouaise — la capitale nationale avec son complément de Québec, Hull, est pour un tiers,*

(Suite à la page 2)

UNE ENTENTE COMMERCIALE FRANCO-CANADIENNE

Le nouveau traité commercial franco-canadien comporte deux parties, la première a trait aux questions purement commerciales et la seconde, aux intérêts industriels.

MM. BENNETT ET CAHAN ONT SIGNE AU NOM DU CANADA ET M. HENRY AU NOM DE LA FRANCE.

OTTAWA. — Le traité de commerce que le Canada a négocié avec la France récemment a été signé au bureau du premier ministre, M. Bennett. M. Bennett et le secrétaire d'Etat, M. Cahan, ont signé pour le Canada; le ministre de France, M. Arsène Henry, a signé pour son pays.

Le traité est en eux parties: l'une comporte des réductions tarifaires pour un grand nombre de produits, l'autre est destinée à assurer un régime d'égalité aux nationaux de chacun des deux pays faisant des affaires dans l'autre.

Le nouveau traité en remplace un expiré depuis environ un an. Le Canada obtient de très importantes réductions tarifaires pour les deux produits qui constituent ses principales exportations en France: le blé et les conserves de saumon. Depuis l'expiration de l'ancien traité, les deux pays s'appliquent leur tarif général. Cela veut dire que les conserves canadiennes de saumon sont frappées d'un droit de plus de 5 cents la livre, tandis que les Japonais peuvent exporter leur saumon en France moyennant un droit d'environ 1 cent 1-2 la livre. En vertu du nouveau traité, le droit sur les conserves canadiennes de saumon sera aussi bas que celui qui est appliqué aux conserves japonaises et inférieur au droit dont les conserves des Etats-Unis sont frappées.

LE DROIT SUR LE BLE

En vertu du tarif général de la France, le droit sur le blé s'élève à environ $1.70 le boisseau. Le traité réduira le droit sur le blé canadien au tarif minimum, soit 85 cents le boisseau. Néanmoins, l'accroissement des exportations de blé canadien en France dépendra de l'attitude que le gouvernement français prendra devant la question de la production du blé en France. La France a déjà importé 20 millions de boisseaux de blé canadien. Après la guerre, elle décida d'accroître sa production de blé suffisamment pour ne plus dépendre de la production étrangère. Elle a réussi à acclimater le blé dur canadien dans ses régions du nord. Il lui serait plus économique d'importer une bonne partie du blé qu'elle consomme et d'affecter à diverses autres cultures une partie des terres affectées au blé. Il faut espérer que la conférence économique de Londres vaudra à la France la certitude que sa sécurité est assez assurée pour qu'elle ne craigne plus de dépendre des pays d'outre-mer au point de vue blé.

Le nouveau traité applique le tarif minimum aux laitages et à de nombreux produits agricoles et forestiers, ainsi qu'aux automobiles et aux accessoires d'automobiles — mais jamais jusqu'à présent le Canada n'a réussi à vendre des automobiles en France —

Il paraît que le traité n'applique pas le tarif minimum au whiskey canadien, l'un des produit pour lesquels le Canada désirait le plus ce tarif.

Outre le saumon, tous les poissons frais et toutes les conserves de poissons du Canada obtiennent le tarif minimum.

LIVRES ET PERIODIQUES

De son côté le Canada réduit son tarif intermédiaire de 10, 15 et même 20 pour cent. Dans certains cas, notamment pour certains livres et certains périodiques français, il accorde à la France la préférence britannique.

OTTAWA — Le traité franco-canadien comporte deux parties distinctes: la première aura trait aux questions purement commerciales et, la seconde, aux intérêts industriels.

NOUVELLES

Le R. P. Morice, Docteur en Droit de l'Université de la Saskatchewan.

SASKATOON. — Le Révérend Adrien Gabriel Morice, o.m.i., de St-Boniface, Man., vient de recevoir de l'Université de la Saskatchewan, le titre honoraire de Docteur en Droit. Il fut le premier homme auquel la même Université décerna le degré de Maître es Arts.

Le Père Morice est un anthropologiste et philologiste éminent. En raison de l'étendue et du caractère scientifique de ses études sur les Indiens de l'Ouest canadien, il est considéré, en cette branche, comme l'une des plus grandes autorités du pays.

Il est un lauréat de l'Académie française. Les associations philologique et géographique de Paris et anthropologique de l'Amérique l'ont décoré à leur tour.

L'un de ses principaux ouvrages est l'histoire de l'Eglise dans l'Ouest canadien.

Anderson sévira contre les "Soviets"

SASKATOON. — "Nous avons dû sévir contre les révoltés du chantier de secours de Saskatoon et ce n'est pas la fin" déclara Anderson dans un récent discours à Saskatoon. "Le gouvernement assume la pleine responsabilité de renforcir le contingent de la Police Montée ici. Aussi longtemps que je vivrai, je ferai tout mon possible, publiquement ou privément, pour chasser de Saskatoon et de la province les disciples du "drapeau rouge." Pourquoi Saskatoon est-elle le quartier général du communisme en cette province? Parce qu'elle est le chateau-fort du parti socialiste de la "Farmer's Unity League" et qu'on publie en cette ville un journal notoirement communiste: "The Furrow".

D. M. Strath, M. L. A. s'est suicidé

SCEPTRE, SASK. — Dan Strath, député libéral de la circonscription d'Happyland, s'est coupé la gorge à l'aide d'un rasoir. Il était âgé de 50 ans et souffrait depuis quelques mois de débilité nerveuse.

Le Paraguay déclare la guerre à la Bolivie

ASUNCION, Paraguay. — Le Paraguay a déclaré la guerre à la Bolivie, le 10 dernier.

On sait que la Bolivie et le Paraguay se battent depuis l'été dernier pour la possession du Gran Chaco. Il ne manquait qu'une déclaration formelle à cette guerre de fait.

Le sacre de Mgr Bonhomme et de Mgr Lajeunesse

Le vicaire apostolique du Basutoland sera sacré à Hull le 28 juin et le coadjuteur de Mgr Charlebois, à l'Assomption, le lendemain

Le sacre de S. E. Mgr Joseph Bonhomme, o.m.i., supérieur et curé de Notre-Dame de Hull, récemment nommé vicaire apostolique du Basutoland, aura lieu à Hull le 28 juin prochain.

Le lendemain, 29 juin, se déroulera, à l'Assomption, la cérémonie du sacre de S. E. Mgr Martin Lajeunesse, o.m.i., nommé lui aussi vicaire apostolique coadjuteur de S. E. Mgr Ovide Charlebois, évêque de Bérénice et vicaire apostolique du Keewatin. Mgr Lajeunesse fit ses études à l'Assomption. Il sera sacré des mains de Mgr Charlebois, son oncle.

S. E. le cardinal Villeneuve, S. E. Mgr Andrea Cassulo, de nombreux évêques et prêtres assisteront à ces cérémonies religieuses.

Mort de cardinal Cerretti

ROME. — Le cardinal Cerretti, ancien auditeur de la délégation apostolique à Washington et ancien nonce à Paris, a succombé à une attaque de diabète. Le cardinal, qui était âgé de 60 ans, était malade depuis une semaine mais sa santé allait en déclinant depuis plusieurs années.

L'autorité ecclésiastique du Québec se prononce

Mise en garde contre le communisme, le socialisme et le collectivisme -- Capitalisme légitime et abus du capitalisme

Son Eminence le Cardinal ainsi que les Archevêques et Evêques de la Province civile de Québec, réunis en assemblée ordinaire pour les intérêts de l'Action catholique dans l'ensemble de leurs diocèses, ont cru devoir se prononcer sur les points suivants:

1o Conformément à la doctrine de l'Eglise et selon les directions particulières du Saint-Siège à l'heure présente, ils condamnent et réprouvent le communisme soviétique tant à cause de ses menées irréligieuses que pour son esprit révolutionnaire au point de vue social.

2o Ils condamnent également toutes les formes du socialisme et du collectivisme, c'est-à-dire tels systèmes qui mésestimant le rôle de la liberté et de l'initiative privée dans l'organisation économico-sociale, veulent faire dépendre exclusivement de l'Etat le bien-être et la richesse des individus et transférent à celui-ci pour cette fin, d'une façon plus ou moins totale, la propriété ou la gérance des capitaux de production.

3o Ils exhortent leurs fidèles à ne point confondre les abus du capitalisme avec le capitalisme lui-même, c'est-à-dire le régime social dans lequel les hommes contribuent généralement à l'activité économique, les uns par les capitaux, les autres par le travail. Tel régime n'est ni mauvais ni illégitime en soi, il est au contraire le plus conforme aux inclinations humaines et le plus propre au bien-être et au progrès économique des peuples.

4o Conséquemment ils mettent en garde leurs ouailles contre les exposés tendancieux et les théories séduisantes qui, négligeant les considérations d'ordre moral, prêchent plus ou moins ouvertement le recours à la force en vue du redressement des conditions actuelles et tendent au bouleversement de notre ordre politico-social, au mépris des droits propres aux Provinces dans l'Etat fédéral.

5o Ils regrettent néanmoins les abus du capitalisme, à savoir la dictature économique qui aboutit à une injuste répartition des richesses et à la misère imméritée des classes populaires.

6o Mais pour le redressement de ces abus, ils veulent rappeler à tous la nécessité de la pratique générale de la justice et de la charité chrétienne, favorisée par une sage législation sociale.

La Politique Provinciale

Le manifeste d'Anderson

LA COALITION

REGINA. — Dans un manifeste le Dr Anderson, premier ministre de la province, déclara que la grande question à l'élection complémentaire est la coalition.

Le premier ministre a insisté sur le fait que McIntosh, le nouveau ministre des Ressources Naturelles se présentait comme libéral appuyant le gouvernement coopératif.

Quel que soit le résultat de l'élection, le premier ministre déclara que le gouvernement demeurerait au pouvoir jusqu'en 1934 avant d'en appeler au peuple pour un nouveau mandat.

Durant la dépression, dit Anderson, j'ai pressé fortement tous les partis politiques à former un gouvernement de coalition dans la province. J'ai invité publiquement et par correspondance les libéraux à s'unir à nous. Mon invitation a été déclinée. Seul, M. Chs McIntosh a consenti à se joindre à nous. On l'attaque maintenant parce qu'il a su s'élever au-dessus des questions de parti pour coopérer avec le gouvernement durant la crise qui fait naitre des problèmes que ne peuvent résoudre les gouvernements qu'ils soient conservateurs, libéraux, socialistes, communistes, démocratiques ou autres.

Je crois sincèrement que le peuple en général est favorable à la coopération du moins pour le temps présent. Je pense que les adversaires de la coalition des forces gouvernementales constituent la minorité. J'espère qu'une forte majorité le 22 prochain confirmera mon opinion.

Je demande aux électeurs de Kinistino de considérer les services rendus à la circonscription par M. McIntosh qui se présente encore comme libéral en faveur de la coopération et comme ministre des Ressources Naturelles.

Gardiner veut un vote de non-confiance envers le gouvernement Anderson.

KINISTINO. — J. G. Gardiner, chef de l'opposition, parlant à Kinistino, dit que l'élection complémentaire de McIntosh était un ballon d'essai pour sonder l'opinion publique. Après avoir énoncé les principes du parti libéral et fait un résumé de ses activités dans la province durant près de 25 ans, Gardiner déclara que les libéraux acceptaient le défi et demanda à l'électorat de Kinistino de passer une motion de non-confiance envers le candidat coopératif.

L'élection complémentaire est nécessaire en raison de l'acceptation par McIntosh du poste de ministre des Ressources Naturelles dans le cabinet Anderson.

Il critiqua la politique conservatrice, surtout celle des chemins qu'a fait dépenser $20,000,000 au gouvernement sur les routes pour le tourisme.

Il dit que la dette publique avait été augmentée de $65,000,000 à $140,000,000, ce qui constitue un fardeau de plus de $1,000,000 par circonscription électorale. L'intérêt annuel de cette somme est de $7,000,000 tandis que le revenu total de la province n'est que de $12,000,000, ne laissent ainsi au gouvernement que $5,000,000 pour assurer les divers services et utilités publiques.

Voilà pourquoi le gouvernement actuel s'est vu dans l'obligation de couper d'un tiers les octrois scolaires. Le seul salaire de McIntosh, déclara Gardiner, paierait les $10.00

(Suite à la page 2)

McINTOSH CONTRE TAYLOR

KINISTINO. — Deux candidats seulement birgueront les suffrages à l'élection complémentaire de Kinistino, MM. McIntosh et Taylor. Le premier, ministre des Ressources Naturelles dans le cabinet Anderson, se présente comme libéral indépendant en faveur du gouvernement coopératif, tandis que le dernier s'affirme franc libéral et opposé à la coalition. Le parti ouvrier-agraire ne sera pas représenté en raison du manque d'organisation.

La "Co-operative Commonwealth Federation"

Le R. P. Georges Lévesque, O.P., analyse la doctrine du nouveau parti politique fédéral et répond à cette question: "Pouvons-nous les suivre?"

Conférence prononcée à Notre-Dame-de-Grâce, Montréal

A la salle de l'école Notre-Dame de Grâce, le R. P. Georges Lévesque, o.p., diplômé en sciences sociales de l'Université de Lille et professeur chez les Dominicains à Ottawa, a donné une conférence sur le nouveau parti politique fédéral: la "Co-Operative Commonwealth Federation".

LA CONFERENCE
DU R. P. LEVESQUE

Après avoir fait allusion aux maux graves dont souffre notre société, le R. P. Lévesque nous présente "un des nombreux médecins qui prétendent pouvoir la guérir": le nouveau parti politique fédéral, la "Cooperative Commonwealth Federation.

La question est de savoir si le remède que ce parti nous offre n'est pas plutôt une cause de mort qu'un moyen de salut. Il importe donc de bien juger les réformes qui nous sont proposées. D'autant plus que le mouvement coopératiste semble prendre chaque jour une importance plus grande. Le R. P. Lévesque n'est pas du tout de l'avis de ceux qui le croient condamné à mourir d'inanition sous les regards dédaigneux des autres partis.

Mais comment juger ces réformes? Il faut le faire d'après les premiers principes intellectuels, sociaux et religieux auxquels nous nous sommes déjà consacrés. Or, ces principes, ils ne peuvent être que ceux de la sociologie chrétienne, puisque nous sommes catholiques. Et où les trouvons-nous? Dans les documents pontificaux où ils sont magnifiquement exposés. "Tout notre travail, dit le R. P. Lévesque, doit donc consister à comparer la nouvelle doctrine sociale des Co-Ops avec notre doctrine sociale chrétienne telle qu'exposée dans les encycliques: ce sera par le fait même juger la première. Faisons donc à M. Woodsworth l'honneur de le mettre en parallèle avec Pie XI."

WOODSWORTH ET PIE XI

1o Le premier geste qu'ils font, tous deux, c'est d'adresser au capitalisme actuel des reproches sévères. Mais tandis que M. Woodsworth va jusqu'à le condamner comme un régime mauvais en soi, le souverain Pontife, lui, dit que ce régime, tout en étant gravement vicié, reste bon dans son fond. La malice des hommes l'a perverti... il faut le convertir.

2o Tous les deux affirment à l'unanimité qu'il faut à tout prix et le plus tôt possible entreprendre des réformes énergiques. Qu'on se rappelle l'avertissement pressant de Pie XI: "Qu'on en soit bien convaincu: si l'on ne se décide enfin, chacun pour sa part, à le — le programme pontifical — mettre sans délai à exécution, on n'arrivera pas à défendre efficacement l'ordre public, la paix et la tranquillité de la société contre l'assaut des forces révolutionnaires."

LE RECOURS A LA FORCE

3o Chacun présente son remède, son plan de réforme. Mais comment s'y prendra-t-on pour réaliser les réformes proposées? Par le recours à la force ou par des méthodes pacifiques? Pie XI demande des réformes énergiques, certes, mais accomplies dans un esprit de modération chrétienne, de justice, de charité et de collaboration. Et les Co-Ops?

On les accuse souvent de prêcher le recours à la force. Le R. P. Lévesque donne sur ce point des conclusions très nuancées. Il pense que les Co-Ops, tout en se montrant parfois sympathiques aux gens de Moscou, en sont en fait indépendants; il croit encore qu'ils rejettent la violence comme moyen normal de réaliser leurs desseins.

Mais, par contre, s'appuyant sur de nombreuses citations, il estime que les Co-Ops pourraient peut-être, exceptionnellement, avoir recours à la force et il craint que leur action sur le peuple n'aboutisse naturellement à des luttes violentes.

4o Le Pape base sa réforme sur une conception spiritualiste de la société, tandis que la C. C. F. semble plutôt s'appuyer sur une sociologie matérialiste.

LEUR "NOUVEL ORDRE SOCIAL"

Selon leurs propres témoignages, les Co-Ops veulent travailler à l'avènement d'un "nouvel ordre social".

Ils doivent donc nous apporter un programme pleinement et véritablement conforme à la nature et au but de la société humaine, un programme qui organise les hommes non seulement en fonction des biens matériels, mais surtout en fonction des biens spirituels; enfin, un programme vraiment politique, dans le sens le plus élevé du mot. Or, les Co-Ops ne nous présentent qu'un programme économique, c'est-à-dire un programme politique tronqué, pour ne pas dire faussé, leur ordre social n'est établi qu'en fonction des biens matériels.

C'est pourquoi le R. P. Lévesque se croit justifié de conclure que ce programme repose pratiquement sur une conception matérialiste de la société.

5o Tous deux sont pour le Primat de l'homme dans l'Economie, pour la supériorité du bien commun sur les intérêts de quelques particuliers, pour une "direction" raisonnable de l'activité économique afin de la soustraire à l'anarchie, pour un perfectionnement plus poussé de la législation sociale, assurances sociales, etc.

6o Le Souverain Pontife demande le respect de la propriété privée qui est le droit naturel. Or, la C. C. F. propose la socialisation de la majorité des entreprises financières, industrielles, etc., socialisation excessive qui ne peut manquer de porter atteinte aux droits de propriété déjà existants et qui comporte des expropriations que ne justifient pas les raisons de bien commun.

POUVONS-NOUS LES SUIVRE?

Le R. P. Lévesque conclut en répondant à la question: Pouvons-nous les suivre?..

Celui qu'il faut suivre avant tout c'est le Pape. Or le Pape dit qu'il y a un socialisme inconciliable avec le vrai catholicisme. Ce socialisme se reconnaît aux caractéristiques suivantes: lutte des classes, atteintes à la propriété privée par la socialisation excessive des biens, conception matérialiste de la société.

Or, sur chacun de ces points, nous avons vu que les Co-ops pèchent assez gravement pour être accusés de prôner un socialisme antichrétien et inacceptable.

Notons cependant, avec le conférencier, que ce n'est pas là un jugement définitif. C'est que nous sommes en présence d'un parti en formation dont la doctrine n'est encore ni bien précise ni bien fixée. Le jugement n'atteint que la C. C. F. actuelle et les tendances qu'elle a manifestées jusqu'ici, sans pour autant engager l'avenir. Plus tard... nous verrons!

Nouveaux Règlements de la Commission canadienne à la Radio

Le temps consacré à l'annonce pendant un programme d'une heure de durée ne devra pas dépasser cinq minutes et aucune annonce ne devra contenir plus de cent mots à la fois. --- Un service de nouvelles sous le contrôle de la Presse Canadienne. --- Interdiction des programmes d'annonces entre 7.30 du soir et 11 heures.

OTTAWA. — La Commission Canadienne de la Radio vient de faire connaître les règlements qui présideront aux émissions radiophoniques dans tout le Canada et que vient de ratifier le cabinet ministériel.

Ces règlements portent sur l'émission des nouvelles, contrôlent les programmes, limitent le temps consacré à l'annonce dans les programmes, s'occupent de l'opération des postes, de leur location, de leur surveillance comme de l'émission des licences.

Tout est contenu dans une brochure qui vient d'être publiée. La plupart des règlements sont d'un caractère technique. Les instructions générales se rapportant particulièrement aux postes déjà en opération se trouvent incluses dans la brochure. Tous les règlements ne s'appliquent pas immédiatement mais ceux qui ne sont pas déjà en vigueur le deviendront au fur et à mesure que la commission pourra le faire.

Depuis quelque temps la Commission Canadienne de la Radio poursuivait des négociations avec la Presse Canadienne pour l'émission d'un service de nouvelles qui remplacera les nouvelles actuellement émises par les postes et qui dans le fond sont volées à la Presse Canadienne. Ce service sera marqué de l'exactitude et de la précision qui caractérisent les nouvelles de la Presse Canadienne.

Il y a deux mois une délégation du bureau de direction de la Presse Canadienne était allée voir le président de la Commission de la Radio, M. Hector Charles Worth, pour protester contre l'emploi de ses nouvelles par certains postes de radio.

La demande fut accueillie avec sympathie par le président de la Commission.

Il est donc entendu que seuls les bulletins provenant de la Presse Canadienne pourront être publiés.

Quant aux nouvelles locales publiées individuellement par chaque poste, à la suite d'arrangements avec un journal local ou des journaux locaux ou encore recueillies par des employés du poste ou des postes, ou fournies par des agences, elles pourront aussi être données.

Toutes les autres nouvelles seront mises au ban.

Les journaux émettant des nouvelles fausses ou jetant une fausse impression ne pourront émettre de nouveau à moins qu'ils ne prouvent leur bonne foi.

L'émission d'éditoriaux sur des sujets de controverse sera défendue

Il ne sera pas permis d'annoncer les prix dans les programmes d'annonces. Sauf une permission spéciale aucune annonce ne devra dépasser cinq pour cent de la durée du programme, c'est-à-dire cinq minutes par heure. Aucune annonce ne devra avoir chaque fois une longueur dépassant 100 mots.

Il n'y aura pas d'annonces entre 7.30 p.m., et 11 heures.

L'émission des disques sera réglementée. Les postes qui ont des traités avec des chaines étrangères devront donner la préférence à la Commission canadienne quand celle-ci jugera que le programme qu'elle a à offrir est d'un intérêt national.

Le Canada...

(Suite de la page 1.)

français —, la région minière de l'Ontario-Nord, avec Sudbury comme chef-lieu — et la région de la frontière de l'Ouest — avec Windsor comme chef-lieu —

...."Je fus étonné, il y a quelques années, au cours de mon travail avec la "Power Corporation", de trouver que, en chiffres officiels, un tiers des clients résidentiels desservis par la "Northern Power Corporation" étaient de langue française! Et incidemment cette région minière du Nord est l'un des rares coins du Dominion qui ne sache pas qu'il y a eu une crise!

.."Quand à la région de Windsor, j'ai toujours su qu'il y avait là-bas un groupe puissant, possédant un esprit de corps, ayant ses représentants au Sénat et dans les deux législatures

...."Ottawa-Hull et la vallée outaouaise, étant si rapprochés de Québec, il est logique de trouver un fort pourcentage de Canadiens-français qui y sont établis. Comme nous l'avons déjà dit, la région d'Ottawa est d'un tiers français, tandis que la riche vallée de l'Outaouais est presque entièrement française.

.."Il fut un temps où il était possible pour un journal de Montréal de prétendre qu'il englobait tout le Canada. En ces jours de rapports de tirage fournis par l'A.B.C., on ne saurait convaincre aucune personne sérieuse de la véracité d'une telle déclaration. ..

.."Solidement enracinés dans l'Ontario-français sont plusieurs journaux hebdomadaires et un journal quotidien, le "Droit" d'Ottawa qui mine absolument ce terrain. Par exemple, Val Fisher du "Canadian Research Bureau" me montrait récemment des chiffres prouvant que dans la riche région minière de l'Ontario, le "Droit" peut assurément prétendre qu'il couvre tout le champ français. Ce journal quotidien, de ce qu'il est plus rapproché de la colline parlementaire que ses confrères, est probablement le journal le plus cité de tous les journaux de langue française, son influence se multipliant bien au delà du nombre de journaux qui sortent de ses presses."

Nous aimerions que le public anglais de notre province puisse lire cet article. Ca modifierait ses vues et opinions sur bien des questions politiques, sociales et économiques. Il comprendrait que c'est mauvaise tactique d'ignorer les French ou de les combattre. Au lieu de disparaître, ils sont au Canada pour y rester et, si la Providence voulait qu'un jour la prédiction de MM. Holmes et Teeling se réalisat, la population anglaise alors en minorité serait bien aise d'être traitée avec justice.

Soit esprit de justice et de fair play, soit esprit d'intérêt, les francophobes feraient bien de secouer leurs préjugés et de se rapprocher des Canadiens français par une étude plus approfondie de leur caractère, de leur mentalité et de leurs aspirations afin de travailler en harmonie avec eux à l'efflorescence économique et nationale du Canada. J. V.

Gardiner...

(Suite de la page 1.)

que les 70 districts scolaires de Kinistino ont perdus.

Il termina en affirmant que les conservateurs solvaient le problème financier de l'éducation en empruntant de l'argent. Il fit un pressant appel en faveur de Taylor le véritable candidat libéral.

"Questions de langage"

par Pierre DAVIAULT, traducteur aux Communes

M. Daviault publie aujourd'hui sous ce titre, aux "Editions Albert Lévesque", la deuxième série de ses "expressions justes en traduction". La faveur avec laquelle le public a accueilli son premier volume a engagé l'auteur à poursuivre ses études de critique linguistique.

"Qu'on ne cherche dans cet ouvrage, dit l'auteur, ni un dictionnaire, ni un lexique, nous ne livrons au lecteur que des notes. Notre objet n'est pas d'exposer des théories linguistiques, ni d'épurer la langue. Nous nous efforçons d'expliquer, de révéler le sens des expressions étudiées. On trouvera ici quelques équivalents, mais non pas tous. Nous ne signalons par toujours les manières les plus élégantes de traduire un vocable, mais plutôt celles qui divulgueront le mieux l'essence de ce terme. Le traducteur armé de la connaissance du texte, de l'idée, pourra trouver l'expression propre à rendre la pensée de l'auteur avec ses nuances. Libre à lui de choisir la formule qui s'harmonisera avec l'esprit du livre."

Ces "Questions de langage" devraient intéresser tous ceux qui écrivent, les journalistes, les traducteurs, les hommes de lettres, les publicistes, etc. La disposition par ordre alphabétique facilite la recherche des mots et des expressions que l'ouvrage contient.

"Questions de langage" est en vente, au prix de $1.00 l'unité, chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

L'inflation vs l'étalon-or

M. Stephane Lausanne, rédacteur du "Matin" de Paris, écrit:

"Ainsi le malheureux étalon-or poursuivra sa route incertaine sur de nouveaux champs de bataille où ses défenseurs d'un jour sont ses déserteurs du lendemain. Ainsi tourne également une roue infinie qui, tournant dans le vide, ne s'arrêtera jamais. Les derniers Césars romains donnaient à la foule "panem et circenses", du pain et les jeux du cirque. Les gouvernants du jour ne lui donnent pas toujours du pain, mais ils lui donnent le palabre."

LE PATRIOTE DE L'OUEST

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Saskatchewan

TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

A Travers le Monde

Hausse des salaires

CHICAGO. — Des milliers d'ouvriers américains ont reçu la nouvelle encourageante d'une augmentation prochaine de leurs salaires. Les 10,000 employés des compagnies que dirige E. L. Cord recevront à eux seuls, une augmentation de 5 pour cent. Ces compagnies sont la Auburn Automobile, la Lycoming Manufacturing, la Duesenberg, Inc., et l'American Airways.

On relève d'autres hausses de salaires, conformément à l'invitation générale faite en ce sens par le président Roosevelt, dans les entreprises suivantes: une de 10 pour cent pour les quelque 9,000 ouvriers de filatures de la Caroline du Sud; une de 7 pour cent pour les employés de la Standard Kid Company, à Wilmington, Delaware; une de 10 pour cent pour les employés au service de la J. S. Bache and Company avant le 1er janvier dernier.

Les perspectives se font aussi encore meilleures pour les éleveurs de porcs et d'agneaux, qui obtiennent des prix plus avantageux depuis quelques semaines sur les marchés de Chicago.

La machinerie prend un nouvel essor

NEW-YORK. — "Pour la première fois depuis plusieurs mois, le commerce de la machinerie, des accessoires et des outils prend un essor", dit l'"American Machinist". "Les demandes de renseignements sont beaucoup plus nombreuses et de nature plus commerciales. On enregistre même des commandes."

Cette revue attribue le réveil à trois facteurs: la bière; l'expectative de l'inflation générale et l'état précaire de la machinerie dans plusieurs manufactures, ce qui en nécessite l'achat de nouvelles et des réparations.

Roosevelt prévient une grève des fermiers

ST-PAUL. — Les organisateurs de la grève générale qui devait commencer vendredi dernier aux Etats-Unis ont décidé de retarder leur action afin de permettre à l'administration Roosevelt de mettre en vigueur ses promesses préélectorales. Roosevelt a signé vendredi dernier le bill de l'inflation et du secours aux fermiers. Ce bill met un frein aux forclusions et hypothèques et dépose entre les mains du gouvernement la somme de $2,000,000,000 pour financer les hypothèques sur les fermes et dans les centres urbains.

Amendement rejeté

WASHINGTON. — Le Sénat des Etats-Unis a rejeté un amendement au bill des taxes qui autorisait un tarif plus élevé sur les marchandises en provenance de pays au numéraire déprécié.

Acceptation mondiale

WASHINGTON. — L'acceptation mondiale du plan de trêve tarifaire universelle proposé par les Etats-Unis a été prédite dans les milieux officiels, après que d'heureux efforts diplomatiques eurent obtenu l'assentiment du Royaume-Uni. En même temps, le secrétaire d'Etat Hull a laissé entendre définitivement que le règlement des dettes de guerre serait discuté pendant la conférence économique mondiale qui doit s'ouvrir à Londres le 12 juin.

La France a déjà accepté la trêve tarifaire, à condition qu'elle ne s'appliquera pas aux mesures tarifaires déjà soumises au parlement. D'autres nations d'Europe ont assuré le président Roosevelt qu'elles sont favorables à cette trêve. Le Japon donne un assentiment conditionnel et la Chine fait bon accueil à la proposition.

Toujours les dettes de guerre

WASHINGTON. — La question du paiement des créances de guerre des Etats-Unis sera une épreuve décisive pour le gouvernement Roosevelt. Il paraît que le président demandera au Congrès, qui s'est déjà prononcé contre l'annulation ou même la réduction des créances, plein pouvoir pour régler la question de la manière qui lui paraîtra la plus propre à assurer le rétablissement de la prospérité dans le monde.

Absence de taxes pendant la trêve

WASHINGTON. — Le président Roosevelt a laissé entendre de façon claire qu'en vue de la trêve tarifaire mondiale, il ne croit pas que les Etats-Unis doivent imposer des taxes d'importation sur les produits agricoles, comme le pourvoit le nouveau bill des fermiers, pendant la période de la trêve.

Contre la taxe sur les salaires

WINNIPEG. — Le conseil municipal s'oppose à la taxe provinciale le manitobaine de 2 pour cent sur tous les salaires. Il a adopté une résolution pour ordonner au trésorier municipal de ne déduire aucune somme pour cette taxe.

Par un vote de 11 contre 4, le conseil a donné ordre au trésorier de la cité, de ne pas déduire la taxe sur les paies des 2,000 employés de la ville. Le conseil a aussi adopté une seconde résolution pour demander à l'avocat de la ville de faire rapport sur l'opportunité d'engager le meilleur avocat conseil possible pour contester cette loi provinciale.

Limite à $1,000,000

WASHINGTON. — Un amendement à la constitution des Etats-Unis autorisant le Congrès à limiter la richesse de tout citoyen à $1,000,000, d'après la valeur actuelle de l'or, a été proposé à la chambre des représentants par le représentant Lloyd. Dans un discours en chambre, M. Lloyd dit: Il n'y a pas un homme bien pensant dans le pays qui ne sait que la seule raison de la grande pauvreté qui existe est que la richesse et la propriété de la richesse sont devenues centralisées. La seule raison pour laquelle tant d'hommes sont pauvres, c'est que quelques-uns sont trop riches.

Le désarmement

WASHINGTON. — Le président Roosevelt cherche à obtenir de l'Allemagne qu'elle se fasse assez conciliante pour assurer le succès de la conférence de désarmement en cours à Genève. Il a parlé en ce sens au délégué allemand aux entretiens qui préludent à la conférence économique mondiale, M. Hjalmar Schacht. Il croit que l'Allemagne devrait ajourner à des temps plus opportuns sa demande de révision des traités, qu'elle ne doit pas se réarmer.

D'autre part, M. Norman H. Davis, chef de la délégation allemande à la conférence du désarmement, a dit sans ambage à M. Alfred Rosenberg, représentant du chancelier Hitler, que Washington considère l'attitude présente de l'Allemagne comme un obstacle à la conférence de désarmement et qu'un échec de cette conférence mettrait en péril la paix du monde.

Trésorier des Etats-Unis

WASHINGTON. — Le président Roosevelt a nommé William A. Julian, d'Ohio, trésorier des Etats-Unis.

Contre le marxisme

BERLIN. — Le chancelier Hitler vient de porter au marxisme organisé un nouveau coup qui sera peut-être décisif: il s'est emparé des vastes biens du parti socialiste et de la Reichsbanner, organisation qui est en majorité socialiste.

Les socialistes possédaient de grands immeubles, des imprimeries de journaux, des bureaux dans toutes les parties du Reich. Leur parti a longtemps été l'armature du régime républicain.

Pour motiver la saisie des biens des socialistes, le gouvernement déclare, dans un communiqué, que la mesure était nécessaire par suite de la découverte de nombreux cas de corruption dans les affaires des syndicats ouvriers et des banques ouvrières.

Le jeune de Gandhi

POUNAH, Inde. — Remis en liberté quelques heures après avoir commencé un nouveau jeûne, le chef nationaliste Gandhi a été conduit de la prison d'Yeroda, où il était détenu depuis 16 mois, à la somptueuse habitation d'une riche partisane, lady Thackersey, veuve d'un marchand de Bombay.

Gandhi a réduit son alimentation à l'absorption d'eau, de sel et de bicarbonate de soude. Il affirme qu'il survivra à trois semaines d'un tel régime. Les médecins croient que Gandhi, qui est frêle et a 63 ans, en mourra. Il ne pèse que 93 livres.

On sait que le chef nationaliste a déclaré qu'il entreprenait ce nouveau jeûne pour "purifier" sa campagne en faveur des parias. Quant à sa campagne de désobéissance aux autorités britanniques, laquelle lui a valu d'être emprisonné à Yeroda, il vient de la suspendre pour un mois, parce qu'on lui a fait remarquer que ses partisans seront dans une profonde anxiété pendant son jeûne. Il a expliqué qu'il ne revient pas sur sa décision de n'entamer des négociations pour faire cesser la campagne que si le gouvernement suspend ses décrets extraordinaires et remet en liberté les nombreux nationalistes emprisonnés.

Faits Religieux

Les fêtes en l'honneur de Mgr Paquet

QUEBEC. — L'Eglise et l'Etat se sont unis pour célébrer les noces d'or sacerdotales de Mgr L. A. Paquet, une des gloires du Canada tout entier. Son Eminence le cardinal Villeneuve, S. H. le lieutenant-gouverneur de la province, S. Ex. le délégué apostolique, dix-sept archevêques et évêques, un grand nombre de prélats, des représentants de toutes les classes et de toutes les professions, se sont groupés à la basilique pour assister à une messe des plus solennelle, célébrée à 8 h. 30, par le jubilaire.

La cérémonie qui s'est déroulée est la plus brillante du genre dont fassent mention les annales du Séminaire de Québec. Rien n'avait été épargné pour lui donner un cachet de très grande solennité.

Un éloquent sermon de circonstance a été prononcé par S. E. Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski.

Un déjeuner a été offert au jubilaire, à midi, au réfectoire du Grand Séminaire. Son Eminence le cardinal Villeneuve a porté la parole, de même que Son Exc. le délégué apostolique, Mgr Camille Roy, et Mgr L. A. Paquet.

Mort du R. P. François Garcia

MADRID. — Le R. P. François Garcia, supérieur du couvent du Rosaire, est décédé. Le R. P. Garcia avait rempli des fonctions importantes en Amérique du Nord et en Asie.

Adieu de missionnaires à Saint-Pierre

Le 21 mai prochain se dérouleront des cérémonies d'adieu de missionnaires à l'église Saint-Pierre, alors que plusieurs religieux Oblats partiront pour le MacKenzie, la Baie d'Hudson et le Basutoland. Les partants comprendront des prêtres et des Frères.

S. S. Pie XI à Latran le 25

CITE VATICANE. — Les prélats du Vatican ont déclaré que la date de la visite du Saint-Père à la Basilique de St-Jean de Latran, dans Rome, avait été définitivement fixée au 25 mai, fête de l'Ascension.

Le Pape se rendra privément à la basilique, accompagné des prélats de sa cour. Le cardinal Marfats de sa cour. Le cardinal Marchetti-Selvaggiani, grand-prêtre de la basilique, célébrera la messe, après laquelle le Pape donnera sa bénédiction à la foule d'un balcon extérieur de l'église.

La persécution en Espagne

MADRID. — On mande de plusieurs villes qu'une grève des syndicalistes a affecté beaucoup les services d'utilité publique, contrairement à ce que le gouvernement disait dans un communiqué où il affirme que la grève avait complètement échoué.

Le nombre des tués s'élève à sept, celui des blessés, à cinquante.

Trois couvents de Burgos, ancienne capitale de la Vieille-Castille, ont été dynamités. Aucun des occupants n'a, heureusement, été blessé. Un prêtre a été assailli par des voleurs, à Betanzos. Des gendarmes l'ont secouru et ont capturé ses assaillants, mais la foule a menacé le prêtre de le brûler vif s'il ne demandait pas grâce pour eux.

Des ponts de chemins de fer ont été dynamités à Badalona. A Barcelone et à Séville, les grévistes ont dynamité des tramways. Des dégâts considérables ont été causés à La Corogne.

Le serment d'allégeance

Il ne saurait être question, au Canada, d'abolir le serment d'allégeance, comme on l'a fait en Irlande. Mais il faut sûrement le modifier. C'est l'opinion de M. Lapointe et de tous les vrais Canadiens. C'est pourquoi l'ancien ministre de la justice a présenté, à la Chambre des Communes, un projet de loi pour changer la vieille formule. "Cette loi, dit M. Lapointe, a pour but de rendre l'expression du serment d'allégeance, telle qu'elle existe dans les statuts revisés du Canada, plus conforme aux derniers progrès constitutionnels, plus particulièrement au statut de Westminster. On a conservé celle du statut colonial. Le principal changement consiste à biffer les mots "dépendant du dit royaume et lui appartenant", en parlant du Canada. Il est évident que le Canada ne dépend d'aucune autre partie du Commonwealth britannique."

Nous soulignons ceci pour faire comprendre une fois de plus aux autorités scolaires qu'elles doivent cesser de laisser enseigner à nos enfants que le Canada appartient à l'Angleterre, c'est-à-dire, est un pays de coloniaux ou de petits serfs.

"LE SOLEIL"

Brin de dialogue

—A dix ans, déjà, la femme se dessine...

—Et à quatorze ans elle se peint.

x x x

Pensée sauvage.

Quand on veut empêcher un homme de courir, on lui met les fers aux pieds; pour les chevaux, c'est tout le contraire.

x x x

Au cercle

—Notre ami, le colonel Z..., a remporté une nouvelle victoire: il vient de perdre sa belle-mère!

x x x

La gaieté des audiences.

—Eh bien, prévenu, vous n'avez rien à ajouter pour votre défense?

—Mon juge, il me restait encore cent sous; je les ai donnés à mon avocat.

Pour Lire au Foyer

La super-croix

Je viens de secouer un jeune marié, fils d'un vieil ami à moi, el brillant élève d'une grande Ecole.

Ce garçon-là, il a tout pour être heureux.

Intelligent, belle santé, solide famille, il a épousé la jeune fille de son rêve..., a fait, en Italie, un splendide voyage de noces, et il a devant lui une fort intéressante carrière.

Et le voilà qui me revient, cadeleur pain d'épices, soucieux, son grand front barré d'un pli.

x x x

Je le regarde, étonné, inquiet...

—Eh bien, quoi donc..? Elle vous a déjà battu..?

Il eut un rictus:

—Il s'agit bien de cela!..

—Alors?

—Vous ne lisez pas les journaux

—J'en lis plus que vous!.. C'est presque mon métier.

—Vous savez donc ce qui se prépare..? ce qui monte à l'horizon..? C'est effarant! Moi, je vous l'avoue, je ne vis plus!.. Je ne dors plus... Je me vois déjà quittant ma femme..., mon foyer... La voilà bien, ma chance!..

x x x

Je l'ai pris par le bouton de son pardessus:

—Votre chance? Mais égoïste ami, vous parlez comme si vous étiez seul sur la terre!.. Votre chance, c'est la chance de tout le monde.

—S'il faut repartir!..

—Vous n'êtes jamais parti...

Je plantais mes yeux dans les siens:

—Tenez!.. Votre bonheur, vous ne le méritez pas?

—Je ne le mérite pas?

—Non! Une fois de plus, les noisettes tombent à ceux qui n'ont pas de dents... Comment!.. avoir déjà, à 25 ans, tout ce que vous avez... et le gâcher à plaisir..., s'estimer, d'avance, malheureux parce que vous n'avez pas, en poche, signée et contre-signée, l'assurance formelle que cela durera toujours..., toujours!..

Et, comme mon marié s'agite, je m'agite encore plus:

—On avez-vous vu, qu'ici-bas, il y ait un bonheur qui dure toujours?

—Cela n'en est pas plus drôle!

—Alors, puisque vous y tenez tant, souffrez, d'avance, de l'appendicite qui peut vous tomber dessus!... de l'auto qui vous broiera peut-être au milieu de la rue!... de votre fortune qui peut sombrer et [illegible]!.. Amassez tous les nuages du ciel!.. Faites-vous, à plaisir, une atmosphère d'orage... et [illegible] au milieu de ce noir... Si vous croyez que c'est là une attitude de jeune!.. De mon temps, on avait un autre cran!..

x x x

Un silence.

L'entretien s'est assis. Il rouvre enfin la bouche:

—Tout de même, vous avez bien une opinion..? Que pensez-vous de la situation?

—Je pense, certes, qu'elle est sérieuse... et même très sérieuse.., qu'il faut la regarder bien en face, et s'y préparer... Mais, ne pas s'affoler! A quoi sert de gémir? Cela casse les bras, juste au moment où l'on a besoin de tout son sang-froid Pour ne pas cesser d'agir, il faut cesser de se plaindre.

—Facile à dire!... Vous, vous n'avez ni femme ni enfants...

—Pardon!.. J'ai une famille de 38.000 âmes, que j'aime autant que vous, vous aimez la vôtre.

—Dans ces conditions, vous ne devez pas vivre!..

—Mais si!.. Ce que je vous dis là, je me le répète à moi-même: Eviter la super-croix, c'est-à-dire celle que notre appréhension de l'avenir, notre méfiance de Dieu, notre sous-estime des puissances amies et invisibles, notre lâcheté surtout, nous font ajouter à la simple croix providentielle.

x x x

Mon jeune homme regarde en dedans, je voudrais pourtant réussir à l'attirer dehors.

—Et votre femme, que dit-elle ?

—Elle est désolée de me voir à plat...

—Sincèrement, moi, je la plains d'être mariée à une "chiffe"..., à un trembleur comme vous.

—Je ne tremble pas!..

—Regardez-vous dans la glace... Vercingétorix sûrement ne vous reconnaîtrait pas.

—Je suis un être intelligent: c'est mon devoir de me pencher sur le problème de demain.

—Vous n'en connaissez pas les [illegible]!.. Et puis, penchez-vous, mais ne vous écroulez pas!.. Ne vous alarmez pas pour une possibilité... Car alors, comme tout est possible, on ne ferait jamais rien.

x x x

Le mot "trembleur" l'a piqué. Son front rage un peu, ce qui me réconcilie avec lui. Il était jaune, il est devenu rouge.

—Croyez, mon petit..., "demain" appartient à Dieu. Que de gens j'ai rencontrés qui préparaient méticuleusement l'avenir..., Et puis, un facteur inattendu surgit..., un tout petit facteur..., pas même le caillou de Cromwell..., un infime microbe..

Et le château de cartes est par terre.

Il y a quelques années, j'ai été étonné de trouver, dans une communauté de religieuses, un superbe mausolée de granit. On me confia qu'il avait été bâti par une actrice convertie, qui rêvait d'être enterrée là. Notez qu'elle avait déjà très pris ses précautions. Elle avait un caveau de famille au Père-Lachaise, et un troisième à Nice, où elle passait l'hiver. Or, un soir, cette actrice fut écrasée à Marseille. Personne ne la connaissant, on la porta à l'hôpital, puis à l'amphithéâtre, et à la fosse commune, où elle est encore.

x x x

—La conclusion..? demande le jeune homme, en se levant.

—La voici: faire face à votre secteur actuel, "Donnez-nous aujourd'hui le pain d'aujourd'hui..." De main, on verra!.. S'occuper..., ne pas se préoccuper. Et surtout offrir une autre tête que cela à votre petite jeune femme, qui a cru épouser un paladin, et qui se trouve devant un vieux bonnet de nuit...

—Oh... oh!..

—Rappelez-vous que vous êtes le fils de ces vieux Gaulois qui ne craignaient qu'une chose, c'est que le ciel ne leur tombât sur le crâne. Et encore, ils auraient essayé de le soutenir avec la pointe de leurs lances.

...Ce, c'étaient des hommes!...

...Allez!.. Et ne péchez pas...

Il est parti, en mettant ses gants et en souriant un peu.

Maigre résultat..., mais résultat tout de même.

Pourvu que ça dure!.. comme disait le monsieur qui tombait du cinquième étage...

Pierre L'ERMITE

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Le français en Suède

On mande de Stockholm qu'une Commission d'experts qui avait été chargée d'étudier la réforme de l'enseignement des langues vivantes, avait proposé récemment l'anglais comme seule langue obligatoire pour les programmes classiques et modernes. Quant au français il ne serait enseigné dans les dernières classes des lycées que si un certain nombre des élèves le demandaient.

Mais M. Arthur Engberg, ministre de l'Instruction publique, a repoussé la proposition des experts et a pris une décision éminemment favorable à l'enseignement de la langue française. D'une part, le nombre des heures pour l'enseignement du français sera augmenté dans les écoles secondaires; d'autre part, la langue française deviendra obligatoire dans le programme de l'enseignement classique, tandis que la langue anglaise le sera seulement pour l'enseignement moderne.

Le ministre s'est exprimé ainsi dans l'exposé des motifs:

"Je me considère comme heureux de pouvoir offrir à la langue française la situation qu'elle mérite par son importance comme facteur pédagogique. La langue française est fille du latin, dont elle possède la clarté, la structure et la logique. Aucune langue vivante ne saurait remplacer le français dans l'enseignement linguistique.

"Le français est, en quelque sorte, l'épine dorsale de l'enseignement des langues. Le français s'impose comme la langue obligatoire, dans l'enseignement classique, par sa parenté avec le latin, sa capacité d'éducation grammaticale, ses traditions, son importance comme langue de haute culture".

"LE DROIT"

M. Roosevelt parle le français

LA TRIBUNE — Durant son séjour à Washington, l'ancien premier ministre de France, M. Edouard Herriot, a été très agréablement surpris de constater que le président Franklin D. Roosevelt était capable de s'exprimer en bon français, voire de soutenir, dans la langue de son hôte et invité, une longue conversation sur des sujets qui relèvent de la politique et de la diplomatie.

A ce propos, l'on rapporte que M. Herriot aurait dit: "Le français que parle M. Roosevelt est si bon que j'ai honte d'échanger avec lui les quelques mots d'anglais que je sais.'

En fait, MM. Roosevelt et Herriot ont conversé ensemble en français à peu près tout le temps qu'ont duré leurs entretiens, et il paraît qu'ils n'ont pas eu besoin de recourir à un interprète pour se bien comprendre...

M. Roosevelt aurait-il pressenti, dès longtemps avant son accession à la présidence des Etats-Unis, que la langue française est par excellence la langue de la diplomatie et qu'il se devait, bien que vivant dans un pays où le français n'a aucun droit officiel, d'apprendre cette langue? Nous l'ignorons, mais ce qui est certain, c'est que le successeur de Hoover sait le français et que cette connaissance lui est très utile par le temps qui court.

Vient de paraître

"Egrappages"

Par Albert PELLETIER

L'auteur de "Craquois", qui révélait à nos lettres une critique indépendante et sévère, ennemi des formules consacrées, du dogmatisme et du procédé, vient de publier, aux "Editions Albert Lévesque", un nouveau volume de jugements littéraires, qu'il a intitulé "Egrappages". Cet ouvrage, plus que le premier peut-être, provoquera une réaction salutaire dans notre littérature. Tous les livres qu'il analyse fournissent à M. Pelletier l'occasion d'expliquer ses théories sur l'avenir de notre littérature, théories qui ont pour base la grande règle immuable de l'humanisme.

"Egrappages" est divisé en cinq parties: Linguistique; Histoire, Sociologie et Economie; Critique; Poésie; Romans, Contes et Nouvelles. Les travaux linguistiques de M. Daviault et surtout le Glossaire du parler français traitent, de l'avis de ce critique, de façon trop superficielle et insuffisante de la formation d'une langue canadienne et manifestent à la fois une trop grande sévérité et un manque de goût à l'endroit des canadianismes qui enrichiraient nos lettres. "L'Enseignement du français au Canada" par l'abbé Groulx soulèvera sans doute une polémique intéressante et nécessaire. Les ouvrages de l'abbé Camille Roy, de MM. Edouard Monpetit, Josaphat Benoit, Alfred DesRochers, Harry Bernard, Robert Choquette, Léo-Paul Desrosiers, font l'objet de chapitres d'un style châtié, d'une doctrine sûre et intransigeante.

"Egrappages", volume de 240 pages, est en vente au prix de $1.00 l'unité, chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

La rouet de grand'mère

Le rouet de grand'mère
Tourne en mon souvenir
Où revit la main chère
Qui filait à ravir.

J'entends la chansonnette
Que grand'mère chantait
En mouvant la marchette
De son vieux grand rouet.

"Isabeau se promène
Le long de son jardin".
De gros flocons de laine,
Le panier était plein.

"Elle fit la rencontre
De trente matelots;"
Regarde, je te montre
A tourner les fuseaux.

"Le plus jeune des trente
Il se mit à chanter".
Grand'mère, souriante,
Tient le fil argenté...

"La chanson que tu chantes,
Je voudrais la savoir!"
Beau métier, tu m'enchantes,
J'en rêverai, ce soir!...

"Embarque dans ma barque,
Je te la chanterai;"
Et mon aïeule marque
La mesure du pied.

"Quand ell' fut dans la barque
Ell' se mit à pleurer".
Ma grand'mère remarque
Que je pourrais l'aider.

La chanson se termine,
"Sur le bord du ruisseau",
Quand de la laine fine
J'enroule l'écheveau.

Ah! chère main, si chère,
Qui filait, à ravir!
Le rouet de grand'mère
Est dans mon souvenir.

Clara LANCTOT

Un Message Personnel du Premier Ministre ANDERSON Aux

ELECTEURS DE KINISTINO

Je n'ai pas eu le privilège de rencontrer plusieurs messieurs et dames de la circonscription de Kinistino et il me sera impossible de leur rendre visite pendant la campagne électorale actuelle, quoique j'aurais bien aimé le faire.'

Conséquemment je vous adresse ce message bien respectueusement, afin de vous faire connaître mon attitude personnelle au moins un peu.

Vous savez à peu près tous, que durant les temps difficiles que nous avons traversé, j'ai beaucoup pressé tous les partis politiques à s'unir en formant une coalition ou gouvernement uni dans la province. J'en ai parlé publiquement et ai écrit et conversé avec le chef du parti Libéral car cette action serait pour le plus grand intérêt de la province.

Pourquoi se faire la guerre entre partis, lorsqu'il s'agit de la vitalité de notre province.

Mon invitation, comme vous le savez n'a pas été acceptée par le conseil Libéral et son chef.

Un seul membre Libéral était prêt à placer sa province devant son parti et jeter son sort avec le gouvernement qui pendant quatre ans a traité des problèmes qui n'ont jamais eu leur semblable et que le gouvernement précédent n'a jamais eu à envisager.

Ce membre était votre membre. Charles McIntosh, qui, à cause de son patriotisme et son honnêteté a été attaqué ouvertement par ceux qui en vous demandant de les joindre désirent le jeter hors de la vie publique.

Le temps ne nous permet pas de vous signaler ce qu'à fait le gouvernement durant les quatre dernières années. Ceci se fera pendant l'élection générale l'an prochain. Qu'il suffise de dire que nous sortons de cette crise avec une conscience claire et sentons que malgré tous les problèmes difficiles; malgré les difficultés que nous ont apportés les problèmes du secours et des sans-travail que nous avons eu à envisager; malgré les obstacles que nos adversaires ont essayé de placer sur notre chemin, nous avons en tout temps concentré nos efforts au plus grand intérêt de nos gens, sans préjugés de race, de foi ou de parti politique.

La dépression a existée dans le monde entier. Tous les pays ont souffert. Les gouvernements du monde qu'ils soient, --- Conservateur, Libéral, Socialiste, Communiste, Démocrate, Républicain ou autre --- ont envisagé ces difficultés. Aucun gouvernement de province, état ou pays a trouvé la solution aux problèmes actuels. Cette fin heureuse et tant désirée ne peut arriver que le jour où toutes les nations se réuniront pour trouver une solution. C'est ce qui arrivera à la Conférence Mondiale qui aura lieu au mois de juin de cette année.

Si nos adversaires en politique avaient été au pouvoir pendant les quatre dernières années, n'y aurait-il pas eu de dépression? Si oui, auraient-ils trouvé la solution? N'y aurait-il pas eu de sécheresse affectant 50,000 de nos fermiers et plus de 300,000 de nos hommes, femmes et enfants dans les centres ruraux? Les taux d'intérêt auraient-ils diminué? N'y aurait-il pas eu de chômage dans nos villes?

Citoyens intelligents de cette province, vous savez la réponse

Cette élection est une affaire personnelle, poussée par ceux qui répudient l'action de M. McIntosh en se déclarant contre la guerre aux partis politiques. Il prend le parti de la coopération durant les temps que nous traversons et sans égard pour les résultats de cette élection, le gouvernement continuera ses fonctions jusqu'à l'élection générale l'an pprochain.

Je crois sincèrement que la majorité des gens de la province, quel que soit leur parti politique, sont en sympathie avec la coopération, du moins avec les conditions existentes. Je crois que ceux qui considèrent la coalition comme n'étant pas pour le plus grand bien des pays, sont en minorité. Je suis persuadé que la majorité des électeurs de Kinistino peuvent être placés dans la première classe.

Puis-je respectueusement demander que chacun de vous considère sérieusement les longues années de service données par M. McIntosh comme membre libéral, et puis-je aussi vous faire remarquer qu'il se présente comme candidat libéral dans cette élection posant sa candidature en faveur du gouvernement et comme Ministre des Ressources Naturelles dans ce même gouvernement.

Quel candidat libéral supporterez-vous? Celui qui est en faveur de la coopération en ces temps de crise ou celui qui ne l'est pas? Si c'est le premier, votre vote et influence le 22 mai iront à l'Honorable Charles McIntosh, Ministre des Ressources Naturelles

Bien vôtre pour un avenir plus prospère,

J. T. M. ANDERSON.

VOTEZ pour l'Honorable Chas. McINTOSH

LIBERAL-INDEPENDANT Représentant le Gouvernement Coopératif.

Publication autorisée par le Comité de Campagne Electorale de l'Hon. Chas. McIntosh.

Résultat malheureux du voyage à Rome de MacDonald

Du "Vancouver Province" du 30 avril 1933
(Du Bureau à Londres de la "Southam Publishing Co.)

LONDRES. — Le dernier essai du Premier MacDonald en matière de diplomatie internationale a conduit à des menaces ouvertes de guerre en Europe....

...Le Premier anglais est parti pour Rome avec quelques projets de désarmement en poche. Mais il n'était pas arrivé depuis une heure que le dictateur italien lui avait remis un document, depuis connu sous le nom de "Pacte des Quatre Puissances". Ce document était secret, — si secret que lorsque le Parlement, à son retour à Londres, lui a demandé de quoi il s'agissait, il a donné les explications les plus vagues et les plus boiteuses que l'on pouvait attendre de l'avocat, autrefois bruyant, de la "diplomatie à portes ouvertes". Il ne tenta pas d'expliquer, mais seulement de rassurer et il échoua. Comme l'a exprimé depuis le fameux publiciste français "Pertinax" — M. Géraud— "l'Angleterre semble commencer à être lasse de son homme d'Etat internationaliste le plus renommé".

INTRIGUES DE MUSSOLINI

Ce que MacDonald révéla au sujet du pacte secret qu'il ramenait de Rome se réduisit à ceci: M. Mussolini avait proposé un accord entre l'Angleterre, la France, l'Allemagne et l'Italie en vue de la révision des traités de paix qui ont remanié la carte de l'Europe après la guerre..... Mais il ne dévoila point la vraie nature de ce pacte et ce qu'il signifiait dans l'esprit de Mussolini. Peut-être fit-il aussi bien. car, depuis, il est devenu clair que le désir fasciste pour "un règlement définitif de la paix" en Europe n'est pas exactement ce que l'on aurait pu croire à première vue.

Ce que M. Mussolini veut en réalité retirer de son "Pacte", c'est un allié et cet allié c'est l'Allemagne fasciste. Pour le présent, cette Allemagne n'a point de valeur pour lui, parce qu'elle n'est pas armée. C'est pourquoi "Il Duce" s'efforce, en ami d'Hitler, son confrère en fascisme, d'amener le réarmement de l'Allemagne sur une base d'égalité.

Il a d'autres raisons. L'Italie est isolée dans l'Europe d'aujourd'hui, tandis que la France a comme alliés la Pologne et la Petite Entente. D'où les ouvertures de l'Italie à l'Autriche et à la Hongrie, avec l'Allemagne à l'arrière plan.

Ces ouvertures prennent la forme de contrebande d'armes d'Italie en Hongrie et en Yougoslavie, où les Croates s'agitent contre le roi Alexandre. Les armes pour la Hongrie sont supposées être partie d'un complot pour réunir à nouveau l'Autriche. et la Hongrie sous une monarchie Hapsburg, qui serait attachée à l'Italie par un traité d'alliance. Les armes pour la Yougoslavie sont destinées à fomenter l'agitation croate, à affaiblir un ennemi éventuel, auquel on pourrait, quelque jour, arracher la Dalmatie. Bien entendu, l'Italie est muette sur ces intrigues, mais les autres nations intéressées, la Tchéquoslovaquie, la Roumanie, la Yougoslavie, la Pologne n'en ignorent rien et c'est le motif de leurs véhémentes protestations contre le Pacte Mussolini. Elles se refusent à croire qu'il leur serait montré aucune considération dans un accord qui aurait pour but évident de favoriser l'Autriche, la Hongrie, l'Allemagne et la Bulgarie par une révision des frontières existantes.

C'est pourquoi, au cours des dernières semaines, la Petite Entente et la Pologne, représentant environ 80 millions d'habitants, ont fait entendre leurs objections à l'acceptation possible par le Premier anglais d'aucun projet italien. La Pologne a déclaré sans ambages qu'elle se refuserait à céder un pouce de son territoire à l'Allemagne et à permettre ainsi à Hitler de célébrer son avènement à la dictature par la réunion de la Prusse de l'est à l'empire germanique. La Roumanie a brièvement fait savoir, par la bouche de son Ministre des Affaires Etrangères, que "toute révision des traités de paix conduirait à la guerre". La Tchéquoslovaquie n'a point caché sa ferme volonté de se refuser à la discussion, ajoutant que si les quatre puissances la tentaient entre elles, elle quitterait la Ligue des Nations.

Une jolie mélasse pour un Premier anglais amant de la paix! C'est à M. Mussolini, et à lui seul, qu'il doit l'embarras où il se trouve. La chose est clairement démontrée par un éminent publiciste anglais qui vient de visiter l'Italie et y a spécialement étudié tes vues du dictateur sur la politique étrangère.

"Nous ne pensons point, dit-il, que M. Mussolini ait un sincère désir de la paix en Europe. Non point qu'il veuille la guerre, les conditions étant telles en ce moment que l'Italie serait dans l'impossibitité d'entrer en guerre sans l'aide d'un puissant allié. Mussolini sait parfaitement que t'Allemagne n'en est pas encore un et qu'il n'y en a point d'autre de disponible. Mais, s'il est vrai qu'il ne fera point la guerre s'il peut obtenir sans guerre ce qu'il veut, il est aussi vrai que ce qu'il veut ne sera jamais réalisé sans une guerre et qu'il est prêt à en courir le risque, aussitôt que l'Allemagne sera prête"...

Le nuage sur l'Europe

Par Sir Austen Chamberlain, ex-ministre des Affaires Etrangères de Grande Bretagne, parlant à la Chambre des Communes.

Franchement, et non sans quelque expérience pour me guider, je vois la situation en Europe avec la plus vive inquiétude.

Je crois que la situation sur le Continent, l'état de l'opinion publique et l'action gouvernementale sont aujourd'hui plus menaçants pour la paix, et de façon plus directe, que tout ce qui s'est produit depuis la fin de la grande guerre.

Ce qui se passe en Allemagne me paraît faire du présent moment le plus particulièrement inopportun pour parler de la révision des traités.

Quel est l'esprit nouveau en Allemagne? C'est le pis de l'ancien prussianisme, auquel on a ajouté une sauvagerie d'orgueil national et une exclusiveté qui se refusent à accorder à tout national qui n'est point de pure naissance nordique l'égalité des droits et la jouissance de la nationalité à laquelle il appartient.

Est-ce avec un semblable gouvernement que nous allons discuter la révision? Avant que nous puissions nous permettre de désarmer, ou d'engager les autres à désarmer, nous devons attendre de voir une Allemagne qui aura tourné son esprit vers la paix.

L'Association d'Education envoie une supplique à M. Bennett

Raisons qui motivent la conservation du comté de Russell. La représentatoin de la minorité ontarienne. La population de se comté.

Ottawa, le 10 mai 1933.

A l'Honorable R.-B. Bennett,
Premier Ministre,
Aux Hon. Membres du
Cabinet fédéral,
Chambre des Communes,
Ottawa, Ont.

Honorables messieurs,

Lorsque le Comité du parlement chargé du remaniement de la carte électorale du Dominion a annoncé son intention de faire disparaître le comté de Russell, nous en avons, à titre de représentants autorisés de la minorité franco-ontarienne, exprimé notre étonnement à MM les ministres et à la députation de langue française en général. Apprenant plus tard que le projet n'était pas abandonné, nous avons vu le président du comité de remaniement et nous lui avons manifesté notre vive opposition à la disparition de ce comté.

Depuis, la population de langue française du comté de Russell, les divers groupements français organisés de la province, les principales sociétés nationales, la presse de langue française du pays et quelques journaux de langue anglaise de la province de Québec ont tour à tour protesté apparemment sans résultats.

Les groupes minoritaires de langue française résidant dans les provinces anglaise et formant une population totale de 700,000 âmes n'étant pas représentés dans le cabinet fédéral, notre assoeiation, spécialement chargée de la sauvegarde des intérêts du plus important de ses groupes non représentés au comité de remaniement électoral, croit devoir s'adresser à vous personnellement, monsieur le premier ministre et aux membres du conseil des ministres, pour vous soumettre respectueusement les considérations suivantes:

a. Le comté de Russell existe depuis le Confédération. Il a présentement une population de 43,000 âmes. Il est l'un des deux seuls comtés de la province où la minorité franco-ontarienne est en majorité.

b. Si le Parlement a le droit de refaire la carte électorale du pays en tenant compte des droits constitutionnels de chaque province et des deux nationalités partenaires au pacte fédéral, il a aussi le devoir d'assurer, en vue du bon ordre et du bon gouvernement du pays, que les groupes minoritaires français des provinces anglaises aussi bien que le groupe minoritaire de langue anglaise de la province de Québc, aient l'avantage d'être représentés dans l'administration du pays en proportion de leur nombre;

c. Le groupe minoritaire français de la province d'Ontario comptant 300,000 âmes sur une population totale de 3,426,488, aurait droit à sept représentants au Parlement du Canada. Il est actuellement représenté par six députés. Faire disparaître le comté de Russell, c'est réduire d'autant un effectif de représentation déjà incomplet;

d. Les motifs d'intérêt particulier ou d'ordre municipal qui sont présentés en faveur de la disparition du comté de Russell n'ont, à notre sens, rien de commun avec l'administration fédérale; en tous cas, nous ne croyons pas qu'ils doivent entrer en ligne de compte avec les principes d'ordre et de justice que suppose le respect des droits des minorités;

e. La population de langue française du Canada tout entier ayant manifesté par ses sociétés nationales les plus importantes sa vive opposition à la disparition de ce comté, et d'autre part la députation de langue française au Parlement fédéral y compris les ministres du cabinet, ayant pris à ce sujet une attitude non équivoque, l'obstination du comité de remaniement nous paraît inqualifiable et provocante; elle prend l'allure d'un défi à la population de langue française du pays; elle est de nature à accentuer les malentendus qui existent déjà, alors qu'il apparaît plus que jamais aux esprits les plus sérieux que la coopération des deux nationalités partenaires au pacte fédéral est nécessaire au maintien de nos institutions nationales;

Aussi bien, est-ce avec confiance que nous nous adressons à vous, monsieur le premier ministre de faire cesser immédiatement cette source de malaise qui peut facilement prendre de graves proportions, en tranchant vous-mêmes la question dans le sens de la justice et de l'équité envers la minorité franco-ontarienne.

L'Assoctations Canadienne-
française d'Education
d'Ontario.
Edmond CLOUTIER,
Secrétaire.

NOUVELLES

Moscicki, président de la Pologne

VARSOVIE. — Avec l'approbation du maréchal Pilsudski, dictateur constitutionnel, l'Assemblée nationale a réélu M. Ignare Moscicki président de la Pologne, par 332 voix contre 11.

Un leader communiste tué

SOFIA, Bulgarie. — L'un des incidents de la campagne anticommuniste, qui se poursuit actuellement en Bulgarie, est l'assassinat de Petko Napetoff, leader des forces communistes du pays.

Emeutes et désordres

VIENNE. — Pas moins de douze personnes ont reçu des blessures dans une émeute antisémite à l'institut d'anatomie de Vienne. Les étudiants juifs, barricadés aux étages supérieurs, furent secourus par les pompiers, qui appliquérent les échelles tandis que la police contenait les étudiants nazistes. Le désordre gagna l'université où, vers midi, la foule cria: "A bas le gouvernement!" et "Vive Hitler!"

LOWESTOFT, Suffolk, Ang. — Un groupe de chômeurs a envahi l'hôtel de ville et est venu aux mains avec la police. Les chômeurs avaient envoyé une délégation auprès du comité d'assistance publique qui n'a pas voulu recevoir les délégués pour examiner avec eux l'échelle des secours accordés.

Une vingtaine de personnes ont été arrêtées.

Ouragans et tornades

LIVINGSTON, Tennessee. — Des tornades ont causé au moins 35 morts dans certaines régions du Kentucky et du Tennessee la semaine derniére.

DAYTON, Ohio. — Un vent de 70 milles à l'heure, accompagné de pluie, de grêle et d'éclairs, a soufflé dans le sud-ouest de l'Ohio et causé des dommages estimés à $1,-000,000. Dix personnes ont été blessées ici, mais pas une une seule grièvement. Les toits de centaines de bâtiments ont été enlevés, des lignes de transmission et des poteaux ont été abattus.

CHOSES AGRICOLES

Notes et Renseignements

Les tomates demandent une terre sablonneuse, fertile et bien égouttée; c'est dans ces conditions qu'elles font la meilleure pousse.

L'organisation coopérative fait partie intégrale du système économique de l'agriculture canadienne et il existe de nombreuses sociétés coopératives dans toutes les provinces.

L'importation des ormes au Canada est interdite de crainte que ces arbres n'apportent avec eux la maladie hollandaise de l'orme, tant redoutée.

La capacité totale quotidienne des minoteries canadiennes l'année dernière était près de 112,000 barils.

On plante actuellement dans l'Ile de Chypres, en Méditerranée, des pommes de terre de semence canadiennes dont il est arrivé une forte expédition, et l'on espère que ces essais démontreront tous les mérites de la semence de souches canadienne.

Le poids d'un baril de pommes varie beaucoup suivant la variété. Le poids type accepté par les compagnies de chemin de fer est de 155 livres. Ceci comprend le poids du baril.

Il existe essentiellement cinq voies principales pour la distribution des légumes canadiens: aux conserveries, aux marchands de gros, aux détaillants, aux consommateurs et pour la consommation à la maison.

Aucun arboriculteur commercial ne devrait essayer de cultiver des pommes sans consulter un calendrier de pulvérisation, basé sur les conditions locales, qu'il pourra se procurer des autorités agricoles locales.

Le peuplier de Lombardie est l'un des meilleurs arbres à planter pour ceux qui désirent avoir un brise-vent en peu de temps. Il est très utile pour dérober à la vue les terrains vacants et les bâtiments laids à voir.

C'est en 1850 que le premier pommier a été planté en Colombie-Britannique, mais ce n'est qu'après que le chemin de fer Canadien Pacifique a été terminé en 1886 qu'il s'est planté des arbres pour la production commerciale des pommes.

Nettoyez votre jardin de bonne heure et vous aurez fait un grand pas vers la suppression des maladies. Lorsque les plantes ont commencé à pousser, il est trop tard pour enlever cette source de spores dangereuses.

Les réglements sur les exportations de pommes de terre exigent que toutes les expéditions de pommes de terre transportées en dehors du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard soient inspectées et qu'un certificat soit délivré couvrant la qualité et l'état.

L'orge, qui est mentionnée dans le livre de l'Exode 9: 31, et dans les autres livres de la Bible, a été pendant des milliers d'années, l'une des nourritures les plus importantes de la race humaine. La bouillie d'orge, sous forme de porridge ou gruau, est encore aujourd'hui très employée.

La valeur des fleurs coupées vendues au Canada pendant l'année terminée le 31 mai 1932, a été de $1,093,927 soit 668 pour cent de la valeur totale de la production de plantes de floriculture et d'ornement au Canada pendant cette période.

L'industrie agricole canadienne se distingue par le nombre de récoltes que l'on cultive dans les localités qui offrent les conditions voulues pour leur production; quelques-unes des plus importantes de ces récoltes sont le tabac, le lin et le chanvre à filasse, les betteraves à sucre, le sirop d'érable et le sucre.

Pendant près de cinquante ans l'élevage des moutons a joué un rôle important dans le développement agricole du sud de l'Alberta et le sud-ouest de la Saskatchewan. C'est également une des industries agricoles du sud de l'intérieur de la Colombie-Britannique.

D'après les nouveaux réglements modifiés de la loi des viandes et des conserves alimentaires, lorsqu'une variété de blé d'Inde est indiquée sur l'étiquette, le blé d'Inde doit être identique à cette variété, par exemple, le blé d'Inde Bantam doré, et non parmi aucune autre variété de blé d'Inde jaune, et ainsi de suite.

Beaucoup de cultivateurs canadiens apprennent tous les ans à produire de la graine de mil au lieu du foin de mil, chaque fois que les prévisions de la récolte de foin aux Etats-Unis et au Royaume-Uni sont favorables, et par conséquent peu favorables au point de vue canadien.

A moins que l'on n'ait spécialement convenu d'un boisseau par mesure, le boisseau doit peser le nombre suivant de livres étalons canadiennes: graine de trèfle, fèves ou haricots, blé, et pois, 60; maïs et seigle 56; orge, sarrasin, graine de mil, 48; graine de chanvre, 44; fèves de ricin, 40; malt, 36; avoine, 34, et pâturin bleu, 14.

La science de l'horticulture fait de grands progrès dans la solution des problèmes qui sont depuis longtemps restés mystérieux. Les recherches scientifiques découvrent toute une richesse de matériaux, dont beaucoup offrent des solutions pratiques ou, du moins, des idées pour la solution des difficultés qui s'opposent à l'exploitation économique du verger.

Les jardins de racailles sur les prairies

Le jardin de rocailles a pris naissance dans des climats où les froids de l'hiver et les chaleurs de l'été ne sont pas aussi excessifs que sur les Prairies, mais il se répand un peu partout, et c'est heureux, car il dénote un grand amour des végétaux et l'expression d'un sens artistique dans la plantation.

Le jardin de rocailles devait, au début, hospitaliser les plantes alpines, mais beaucoup de ces plantes, qui sont habituées aux hautes altitudes, ne se plaisent pas sur les Prairies, et il faut faire un choix de végétaux qui se trouvent plus à l'aise que ces plantes de montagnes dans les conditions que présente le jardin des Prairies. Ce choix n'est pas difficile heureusement, car il y a beaucoup de plantes rustiques qui, par leur structure et leurs caractères, peuvent très bien être plantées parmi les rochers et s'y sentent tout à fait chez elles. Le choix des plantes doit être réglé par la grandeur des rocailles à planter. On doit, en général se servir des plantes naines, ou courantes et buissonneuses. La plantation devrait se faire en groupes ou en masses, de grandeur proportionnelle à celle du jardin de rocailles. Sur les grandes structures, on peut se servir de plantes plus grandes. Un groupe de digitales au bas d'un gros roc ou sur le devant d'une falaise ferait un très bon effet, mais il ne serait pas à sa place dans un petit jardin.

Nous nous bornerons ici, faute de place, à indiquer quelques règles générales dans la construction d'un jardin de rocailles. L'emplacement choisi doit être élevé et bien égoutté. S'il est en dépression, il faudra pourvoir à l'égouttement au moyen d'une couche de mâchefer ou de morceaux de briques et d'escarbilles d'un pied d'épaisseur. Les pierres employées doivent être aussi grosses que possible, semblables à celles que l'on trouve dans la localité, et paraissant avoir été exposées aux intempéries. On les placera de façon naturelle, sans essayer de créer des effets grotesques. On emploie souvent trop de pierres. On devrait chercher plutôt à créer des rebords ou des creux pour les colonies de chaque sujet.

Pour suivre le progrès et déterminer les mérites des végétaux bons pour cette forme de culture, la station expérimentale de Morden a construit, en l'automne de 1931, la première partie d'un jardin de rocailles qui a été plantée au printemps de 1932. Les pierres avaient été ramassées dans les champs, sur le talus des chemins dans le voisinage immédiat. C'étaient, pour la plupart, des rocs de granit, s'émiettant sous l'effet de l'âge, ainsi que de la pierre à chaux usée par le temps. Les plantes employées ont été choisies parmi les plates-bandes de fleurs vivaces et les rangées de pépinières préparées d'avance pour cela.

Nous avons employé, pour le fondement de la plantation, des plantes d'une rusticité éprouvée dans les conditions ordinaires de culture. D'autres plantes dont la rusticité est inconnue sont à l'essai, et nous les recommanderons si leurs mérites sont établis. Ecrivez à la station expérimentale fédérale, Morden, Man., pour avoir la liste des plantes bonnes pour les jardins de rocailles.

Wm. GODFREY,
Station expérimentale fédérale, Morden, Man.

Pour réduire les maladies des pommes de terre

Les résultats que le Service de la botanique du Ministère fédéral de l'Agriculture a obtenus des expériences qu'il a conduites en ces dernières années indiquent que le traitement des tubercules ne vaut pas grand'chose pour prévenir certaines maladies, comme la gale commune, l'écaille noire, le chancre de la tige et la jambe noire. C'est parce que les organismes qui causent ces trois maladies habitent le sol et que la quantité de maladie produite dépend principalement de la quantité de germes qui se trouvent dans le sol et des conditions environnantes plutôt que du nombre de germes portés par le planton. On trouve souvent beaucoup plus de ces germes parasites dans les sols depuis longtemps en culture que dans les sols vierges; c'est donc une précaution très utile que de désinfecter les tubercules que l'on doit planter dans des sols vierges. Un point dont il est bon de se souvenir cependant, c'est que si le traitement de la semence détruit les champignons qui se trouvent à la surface du tubercule dans le cas de la gale commune et de l'écaille noire, il ne peut détruire les bactéries qui causent la jambe noire parce que celles-ci se trouvent dans le tubercule même. En ce qui concerne les maladies à virus, le traitement du tubercule n'a aucune utilité parce que l'agent qui cause ces maladies reste dans le jus de la plante et dans le tubercule. Tant qu'on n'aura pas trouvé de variété résistante à ces maladies, tout ce que l'on peut faire de mieux est d'établir un bon assolement, c'est-à-dire une bonne rotation de récoltes pour réduire la quantité de gale commune, d'écaille noire et, jusqu'à un certain point, de jambe noire. Le meilleur moyen, peut-être, de réduire la jambe noire est de planter des tubercules qui n'ont pas cette maladie. Le seul moyen que l'on connaisse aujourd'hui de réduire et d'extirper les principales maladies à virus — qui causent l'épuisement de la souche des tubercules —, est d'employer de la semence exempte de ces maladies. Par son système d'inspection, le Ministère fédéral de l'Agriculture met à la disposition des planteurs de pommes de terre de la semence certifiée sans maladie.

G. B. SANFORD.
Laboratoire fédéral de pathologie végétale, Edmonton, Alta.

Le Marché

Le Grain

WINNIPEG

BLE — No 1 dur 66 1-8; No 1 Nor. 64 1-8; No 2 Nor. 62 5-8; No 3 Nor. 61 1-8; No 4 Nor. 60 1-8; No 5, 58 1-8; No 6, 57 1-8; Fourrage 55 1-8; voie 64 1-8; No 1 Durum 65 5-8.

AVOINE — 2 C.W. 28 7-8; 3 C.W. 26 5-8; Ex. 1 fourrage 26 5-8; 1 fourrage 25 3-8; 2 fourrage 23 5-8; rejetée 21 7-8; voie 28 7-8.

ORGE — 3 C.W. 37; 4 C.W, 34 1-8; 5 C.W. 33; 6 C.W. 32; voie 37.

LIN — 1 C.W. 106 5-8; 2 C.W. 102 5-8; 3 C.W. 87 5-8; rejeté 87 5-8; voie 106 5-8.

SEIGLE — 2 C.W. 45 5-8.

PRINCE-ALBERT

BLE — No 1 45 1-2; No 2 44; No 3, 42 1-2; No 4, 41 1-2.

AVOINE — 2 C.W. 17; 3 C.W. 15; 1 fourrage 13 1-2; 2 fourrage 12.

ORGE — 3 C.W. 21 1-2; 4 C.W. 18; 5 C.W. 17 1-2; 6 C.W. 16 1-2.

L eBétail

WINNIPEG

Arrivées: 1,000 bêtes à cornes; 330 veaux; 2,700 porcs et 15 moutons.

Bouvillons: $5.00; génisses, $4.25 veaux engraissés, $5.25; vaches, $3.00; taureaux, $2.25.

Jeunes veaux, $5.50.

Porcs à bacon, $5.35; truies, $3.50

Agneaux, $7.75.

PRINCE-ALBERT

Bouvillons, $3.00 à $3.25.

Porcs à bacons, $5.05.

Pour hausser le prix du blé

GENEVE. — Les Etats-Unis veulent coopérer avec les nations grandes productrices de blé afin de limiter la production mondiale, ce qui aurait pour résultat de faire monter les prix. La hausse des prix du blé redonnerait au fermier le pouvoir d'achat qu'il a perdu.

Cà et Là

Eloge du capitaine Bernier

BEL HOMMAGE AU VIEIL EXPLORATEUR EN CHAMBRE HAUTE

Le sénateur Casgrain a profité au sénat, du débat sur le port de Churchill pour rendre hommage au capitaine Bernier, le célèbre explorateur des régions arctiques et demande que le parlement fasse quelque chose pour reconnaître les services qu'il a rendus.

Le sénateur Meighen appuie cette proposition. Il dit que le Canada doit plus au capitaine Bernier qu'il lui a jamais donné. Personne mieux que lui ne connaît les régions arctiques et il a toujours été animé du plus pur patriotisme dans toutes ses expéditions.

Le sénateur Dandurand suggère que l'on accorde au capitaine Bernier un titre qui rappelle les expéditions qu'il a faites dans l'Arctique. Parlant de Churchill, il dit qu'il espère que ce port permettra à l'ouest de réaliser les espérances qu'il fonde sur lui. Il fait remarquer que le port de Vancouver est devenu bien plus important qu'on ne le pensait tout d'abord.

L'enlèvement de l'enfant Lindbergh

WASHINGTON. — Accusé d'avoir volé $104,000 à Mme Evelyn Walsh McLean au sujet de l'affaire Lindbergh, Gaston B. Means, ex-agent du secrétariat de la justice, a affirmé avoir vu, à Aiken, en Caroline du Sud, l'enfant Lindbergh aux mains d'un nommé Wellington Henderson, chef communiste. Selon Means, Henderson a enlevé l'enfant avec l'aide d'un nommé Irving Fenton.

Contre le communisme

On a déjà cité le cas de la Hollande qui, pour réprimer les menées communistes, avait voté une loi contre la propagande de l'athéisme. Voici que le Japon, à son tour, prépare une loi "pour le maintien de l'ordre". Cette loi comporte l'adoption d'une procédure accélérée pour réprimer les agissements des hommes suspects de communisme, un contrôle plus sévère des publications et périodiques, l'établissement d'une surveillance étroite des individus ayant appartenu au parti communiste, des mesures pour développer l'esprit national dans le peuple et apporter des réformes aux lois sociales.

Ces exemples devraient inciter les autorités de notre pays à agir fermement dans le même sens.

Le régime soviétique jugé par un anglais

M. Gareth Jones, ancien secrétaire de Lloyd George, autrefois favorable aux Soviets, vient de publier dans le "Daily Express" le récit de son dernier voyage en Russie.

Après avoir décrit les nouvelles entreprises industrielles, il conclut en résumé: la famine désole les pays et la construction de vastes usines — n'apaise pas la faim. La religion est réellement persécutée. Une sauvage guerre de classe a conduit au règne de la G. P. U. et de la torture. Des millions d'innocents ont été anéantis. La peur est devenue pour chacun le principal mobile d'action. Mais le plus grand crime du régime soviétique, c'est l'extermination des paysans. 6 millions de paysans aisés ont été déportés, leurs biens confisqués; les autres paysans sont réduits au servage et souffrent de la faim. Les bolchéviks ruinent ainsi la Russie et cette folle politique se retournera contre eux.

Les communistes ne sont pas contents

LONDRES. — Les communistes d'Angleterre n'aiment pas la présence du Dr Alfred Rosenberg, le représentant de l'Allemagne aux pourparlers préparatoires à la Conférence. Ils sont entrés dans la salle où l'on servait un dîner aristocratique et où se trouvait Rosenberg. Ils ont fait des discours violents contre le chancelier de l'Allemagne. Avant d'avoir été mis à la porte, ils ont trouvé moyen de renverser des tables et de répandre une littérature antiallemande.

Entente commerciale

Tarif minimum pour le blé — Préférence britannique pour les instruments de chirurgie français et accessoires d'hôpitaux.

OTTAWA. — Le Canada et la France viennent de conclure une entente commerciale qui remplacera le traité franco-canadien qui fut abrogé par le premier ministre R. B. Bennett, le 16 décembre 1931, et qui expira six mois après. Cette entente commerciale est supposée contenir dans l'ensemble la prochaine politique douanière du Canada et les propositions que celui-ci est prêt à faire aux autres pays afin d'emboîter le pas avec les principales nations qui se réuniront bientôt à Londres pour la Conférence économique.

TENEUR DE L'ENTENTE

D'après la teneur de l'entente, d'importantes concessions tarifaires seront faites de part et d'autres, afin d'améliorer les relations commerciales entre ces deux pays. Le Canada accorde la préférence britannique à sept items incluant certains livres, périodiques, des instruments de chirurgie, les accessoires d'hôpitaux. La France, sur plusieurs autres articles, obtient une diminution de 10 à 20 pour cent, etc...

LE BLE ET LES MATIERES PREMIERES

Le Canada jouit d'un tarif minimum sur le blé. Il obtient un tarif, qui le favorise autant que les autres pays, pour le saumon en boîte. Le tarif minimum s'étend aussi au cuivre, à l'argent, à l'acier, à l'aluminium ainsi qu'à une liste assez longue d'articles manufacturés. Le caoutchouc — pneux et autres produits —, le bois canadien, bois de pulpe jouissent d'une certaine préférence.

TROP...

Trop de repos nous engourdit.
Trop de fracas nous étourdit.
Trop de froideur est indolence.
Trop d'activité, turbulence.
Trop d'amour trouble la raison.
Trop de remède est un poison.
Trop de finesse est artifice.
Trop de rigueur est cruauté.
Trop d'audace, témérité.
Trop d'économie, avarice.
Trop de bien devient un fardeau.
Trop d'honneur est un esclavage.
Trop de plaisir mène au tombeau.
Trop d'esprit peut porter ombrage.
Trop de confiance nous perd.
Trop de franchise nous dessert.
Trop de bonté devient faiblesse.
Trop de complaisance, bassesse.
Trop de politesse, fadeur.
L'excès en tout est un défaut.

Sage administration

—Qu'ont-ils fait de la téléphoniste devenue sourde?

—Ils l'ont mise au guichet des réclamations!...

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

REGINA, Sask.

COLLATION DE DIPLOMES

L'hôpital des Soeurs Grises de Régina conféra le diplôme de garde-malades, à 25 demoiselles, mardi, le 9 mai. La cérémonie très solennelle se fit dans la salle paroissiale au sous-sol de la Cathédrale. Le Docteur Gorrell, qui présidait, raconta les débuts de l'hôpital, il y a 25 ans, alors que deux Soeurs Grises venues de Montréal formaient tout le personnel; le dévouement des Soeurs, l'intérêt de Monseigneur Mathieu, les sacrifices des médecins et des amis en firent l'un des beaux hôpitaux du continent. Les derniers perfectionnements apportés sont la réorganisation des Rayons-X, une table d'opération très moderne, une bibliothèque médicale. Monseigneur l'archevêque parla des qualités de la garde-malade. Deux des prix donnés sont dus, l'un au Docteur J. B. Trudelle, l'autre au Docteur Laurent Roy. Parmi les diplômées, il convient de relever les noms suivants RR. SS. Madeleine de la Croix, Ponteix, Boulet, Régina, Mlles Philomène Dubé, Benson, G. Bourassa, Moose-Jaw, Floristine Bouvier, Gravelbourg. L'assistance très nombreuse constituait une preuve non équivoque de la popularité que s'est acquise dans la Province l'hôpital des Soeurs Grises.

ELEVES DE Mlle HEBERT

Lundi, le 8 mai, dans la grande salle de l'hôtel Saskatchewan, Mlle Grazielle Hébert présenta dans un récital 18 de ses élèves. Mlle Hébert, fille de notre organiste, est associée à l'Ecole Musicale de Toronto, de Londres et Licenciée en musique. Les élèves firent honneur à leur professeur. Le nombre et les applaudissements des auditeurs ont témoigné clairement l'admiration justement méritée du public pour l'enseignement de notre jeune et brillante compatriote.

SOCIALISME CATHOLIQUE.

Nous savons gré au R. P. Valois d'avoir rappelé l'enseignement du Pape sur l'opposition radicale qui existe entre catholicisme et socialisme. Avec un texte aussi formel que celui du Pape, il n'y a que ceux qui ne veulent prendre de l'encyclique que les textes qui les favorisent, pour affirmer que l'on peut être catholique et socialiste tout à la fois.

VISITEURS

Parmi les visiteurs de cette semaine relevons: M. Georges Gratton et Emmanuel Taillon de Montmartre, Mme Gougeon, de Montréal, soeur de Mme Dan Topp, S .E. Monseigneur Melanson, de Gravelbourg, accompagné du R. Père Directeur du Grand Séminaire de Gravelbourg.

DOMREMY, Sask.

—Trois semaines se sont écoulées depuis le départ de M. François Georget, que la mort a repassé dans nos rangs et nous a enlevé cette fois encore, un brave français, pionnier de Domremy. M. Gustave Joubert, frappé d'une syncope dimanche après-midi, alors qu'il faisait une promenade dans son champ, fut découvert par ses enfants, ne donnant aucun signe de vie, la mort l'a surpris, mais l'a trouvé prêt pour le grand voyage de l'éternité. En effet, M. Gustave Joubert, le matin du dimanche, partit de sa résidence, fit 5 milles à pied pour se rendre à l'église et y faire la sainte communion, c'était la dernière et, son viatique suprême pour le départ. Notre défunt était âgé de soixante ans et demi, né à Corps-Vendée, France. Il y a trente huit ans qu'il avait quitté la France pour s'établir à Domremy, avec son père et sa mère, dont l'un repose dans le vieux cimetière de Domremy et l'autre, dans un cimetière catholique de la Floride, E.-U.

La famille Joubert est la plus ancienne des familles de Français qui ont colonisé et ouvert la paroisse de Domremy. Les débuts furent durs et pénibles, et demandèrent aux premiers colons beaucoup de courage et de la persévérance. La divine Providence veilla sur eux. Avec l'aide matérielle, les secours spirituels de la religion affermirent leur bonne volonté, et les soutinrent dans leurs labeurs quotidiens. Le bon père Barbier, comme on le nomme encore aujourd'hui, se trouvait alors au milieu d'eux, c'était bien le prêtre par excellence et l'ange tutélaire envoyé par Dieu, en ces années de fondation de la paroisse. Comme nous aurions été heureux de le voir officier au service de Gustave Joubert. Hélas, ce bon Père Barbier, est loin d'ici, et St Front n'a pas de téléphone, nul doute qu'il a appris la pénible nouvelle, et que, dans son humble église de campagne, il se souviendra de l'âme de celui qu'il a connu si bien, il y a 38 ans.

Le service d'enterrement eut lieu le 10 mai, mercredi, M. le curé Louison, officiait. Une grande foule y assistait. Il y avait des personnes de Domremy, de Hoey, St-Louis, Bellevue et même de St-Brieux.

La collecte pour offrande de messes a donné $26.15 ce qui assure neuf grand'messes pour le défunt.

Les porteurs du corps furent: MM. Perrinet, de Hoey; A. Barre, P. M. Marsollier, Julien Georget, jr.; Ev. Abel et Alph. Mompré, de Domremy; Charles Borrhomée Duval, portait la Croix et R. Neff de Hoey, menait le corbillard.

Voilà les grandes leçons de la mort qui parlent parfois plus éloquemment que les grands sermons. Soyons prets, nous dit le divin Maître dans le Saint Evangile. Je viendrai, comme un voleur au moment où vous vous y attendrez le moins! Faisons en sorte de mériter une bonne mort en menant une vie chrétienne, en nous humiliant de nos faiblesses et en recourant souvent au tribunal de la Pénitence pour recouvrer l'amitié de Dieu, dans laquelle amitié nous devons passer nos jours d'exil afin d'arriver sûrement dans la demeure de notre Père du Ciel.

Pour pleurer son départ, lui survivent: son épouse, Emilie Magnan, ses filles: Françoises et Blanche; ses garçons: Etienne, Raphaël, Auguste, Georges, Edouard, Paul. Les deux soeurs: Dames Augustine Ménage et Fernande Neef, de Hoey. Les trois frères: Auguste de Domremy; Maurice de Prince-Albert et Edmond des Etats-Unis.

Du côté de sa veuve, un frère seulement, M. Emile Magnan de St-Louis.

Nos sincères condoléances à l'épouse de M. Gustave Joubert, ainsi qu'à ses enfants et aux membres des familles du défunt.

Ces personnes remercient sincèrement tous ceux et celles qui leur ont montré de la sympathie et prêté leur concours en cette douloureuse épreuve.

N-B. On nous annonce le prochain mariage de M. P. Kuppenbender avec Mlle Jeanne Raribeau de Domremy. Aux futurs mariés, nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité.

GRAVELBOURG, Sask.

FEDERATION DES FEMMES CANADIENNES FRANCAISES

A la dernière réunion de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises qui eut lieu le dimanche, 7 mai, Mlle Hermine LeMoine fit une conférence sur Cécile Chaminade. Elle raconta, avec le talent qu'on lui connaît, la vie de la grande artiste. Elle rendit sa conférence instructive et intéressante en expliquant les circonstances dans lesquelles fut composé chaque morceau de chant ou de piano interprété avec goût par les personnes suivantes:

Pièce dans le style ancien, par Mme Guy Gravel;
Madrigal, Colette,
par Mme L. J. Brazziel;
Chanson Bretonne,
par M. Paul Legault;
Le cher Anneau d'Argent, et sans Amour: par Mlle Lucie Huel;
Air de Ballet No 1
par Mlle Jacqueline Michaud-Beaulieu;

L'auditoire a su apprécier ce plaisir délicat et n'a pas ménagé ses applaudissements à Mlle LeMoine ainsi qu'aux chanteuses, musiciens et musiciennes qui l'ont si bien secondée.

AU JARDIN DE L'ENFANCE

Première Confirmation Administrée par S. Exc. Mgr J. A. Melanson.

Le 3 mai dernier, avait lieu dans la modeste et jolie chapelle du Jardin de l'Enfance, la cérémonie si touchante de la confirmation, présidée par son Excellence Monseigneur J. A. Melanson, notre digne évêque. Dix-sept des benjamins, les plus petits étaient pour ainsi dire les heureux de la fête. Son Excellence était assistée du R. P. A. Veilleux, o.m.i., chapelain du Jardin de l'Enfance, et de M. l'abbé S. Morin, du Séminaire Mazenod, M. l'avocat G. Hébert, grand ami et bienfaiteur insigne de l'oeuvre, avait été choisi comme parrain. Les parents des confirmants étaient présents. Les petits sont les amis privilégiés de monseigneur et tous l'ont vivement ressenti aux exhortations si touchantes et aux conseils si appropriés à leur âge, que son Excellence leur a adressés. Son Excellence leur a fait comprendre que leur reconnaissance envers Celui qui les a favorisés de tant de bienfaits doit être bien grande et Monseigneur les a invités à l'exprimer eux-mêmes au pied du tabernacle où il donna la bénédiction du Saint Sacrement.

Une réception, tout intime offerte à Monseigneur, suivit la bénédiction et termina la fête. Dans un chant approprié à la circonstance, les enfants ont exprimé à Monseigneur leur joie et leur reconnaissance. En réponse aux voeux et aux souhaits de ses heureux enfants, Monseigneur a ajouté des leçons et des conseils qui ont sans doute excité la générosité et développé peut-être dans le coeur des jeunes, le désir de faire partie un jour de cette élite choisie pour travailler à la vigne du Maître.

Que la Reine du Rosaire, patronne du Jardin de l'Enfance, se choisisse dans les rangs de cette institution, des coeurs capables de la faire aimer de plus en plus. Elle et son Divin Fils.

MONTMARTRE, Sask.

PENSEE DE LA SEMAINE

Mère de Dieu, notre mère et notre reine, vous avez donné au monde Jésus, le Froment divin. Veillez, ô Notre-Dame, sur nos champs sur nos foyers et notre patrie.

AVIS IMPORTANT

Le correspondant fait sa tournée chaque semaine pour recueillir les événements importants de chez nous. Il vous serait reconnaissant si vous l'aidiez en lui apportant les nouvelles. Nous n'avons pas la prétention de donner tous les petits détails à certaines fêtes. Il peut y avoir des manques, mais nous n'oublions pas des événements importants dans notre vie paroissiale.

HEUREUX JUBILAIRES

Montmartre vieillit toujours, ses citoyens aussi. De fait chaque année nous amène la célébration d'un jubilé quelconque. Cette année, nous sommes heureux d'offrir nos voeux à M. et Mme Philibert Perras qui ont été unis dans les liens du mariage il y a vingt-cinq ans. Aussi M. et Mme Albert Bachelu, et M. et Mme Patrice Sauvé.

CONFERENCE DU 28 MAI

La soirée-causerie, annoncée pour le dimanche, 28 mai, prend de l'importance, on en parle beaucoup chez-nous et dans les environs. Les billets seront en vente dès cette semaine, des jeunes filles en sont chargées, dépechez-vous de vous en procurer dès avant la soirée si vous voulez avoir une bonne place. Il sera question d'un sujet très populaire. "La Conscience Professionnelle" c'est-à-dire le moyen de perfectionner chacun le métier qu'il a choisi.

Le R. P. Adrien, franciscain de Régina, donnera la causerie. Il est bien renseigné sur ce sujet vu qu'il faisait autrefois parti du comité de la semaine sociale de Montréal.

—Nous sommes heureux de voir arriver parmi nous, M. DesPins, instituteur, qui est venu prendre charge de l'école Upperwakefield. Cordiale bienvenue chez nous et tout le succès possible.

—M. H. Deutscher, employé à la Banque de Toronto, est revenu de ses vacances.

—M. Antoine Thériault est sous traitements à l'hôpital des Soeurs Grises à Régina. Nous espérons qu'il sera bientôt rétabli.

—M. E. Taillon, M. P. Reimer, Mme P. Beauchemin et Mme G. Gratton, étaient de passage à Fort Qu'Appelle la semaine dernière.

M. A. T. Breton et sa famille ainsi que Mlle Eva Beaupré sont partis pour Dunrea, Manitoba, où ils visiteront des parents.

—M. et Mme A. Léveillé sont allés passer quelques jours dans leur chalet à Lebret avec leur fils Arthur qui est en vacances.

L'Actualité Economique

SOMMAIRE, AVRIL 1933

Amica

BULLETIN MENSUEL DES A F A C C

SOMMAIRE Avril-Mai 1933

Prince-Albert

Chronique paroissiale

DE RETOUR DE L'EST

Les Révérends Pères R. Duprat. o.p., prieur, et le Père G. Roy, o.p., sont de retour de l'Est où ils ont prêché plusieurs retraites, ainsi qu'aux Etats-Unis.

CONFIRMATION

C'est dimanche prochain que Son Exc. Mgr J. H. Prud'homme administrera le sacrement de confirmation à 160 enfants et à une dizaine d'adultes. La cérémonie aura lieu dimanche soir à 7 hrs et demie. Parents chrétiens, secondez les efforts de nos dévouées Religieuses qui travaillent si bien pour préparer ces enfants à recevoir avec fruit le grand sacrement. Comme nous l'avons déjà annoncé, la première communion aura lieu le quatrième dimanche de ce mois.

QUARANTE-HEURES

Les Soeurs de l'hôpital ainsi que les Dames de Sion ont eut ces jours derniers les quarante-heures.

DECES

La semaine dernière s'éteignait, à l'hôpital de la Ste-Famille, James Robert Jones, âgé de 53 ans. M. Jones est né en Angleterre. Il laisse pour le pleurer sa femme, deux frères et une soeur.

—Dimanche après-midi, mourrait aussi Annie Rosmus. âgée de 67 ans. Les cérémonies de la sépulture ont eu lieu à la chambre mortuaire chez M. Hamilton.

TENNIS

Mardi soir, nos jeunes se réunissaient à l'école séparée pour organiser le tennis. Plusieurs plans furent discutés. On se propose d'en faire un grand succès. Nous avons à notre disposition deux belles cours et le prix du billet pour la saison n'est pas cher.

NOS DAMES CATHOLIQUES

Dimanche soir, le Père Tavernier, curé, réunissait les dames. Une trentaine étaient présentes. Mme Campbell présidait la réunion. Pour faciliter le travail et un plus grand succès, la paroisse fut divisée en quatre sections comprenant chacune une présidente, une secrétaire et une trésorière; ces dernières sont sous la direction d'une présidente générale et d'une trésorière générale. Nous avons remarqué dans cette réunion un grand désir d'aider aux oeuvres paroissiales. Le Père curé les remercia chaleureusement d'être venues en si grand nombre.

RETRAITE DES JEUNES

Comme nous l'avons annoncé ces deux derniers dimanches; nos jeunes filles et jeunes gens auront une retraite de trois jours. Cette retraite sera prêchée par M. l'abbé Olivier, procureur du diocèse. Elle commencera le deux juin, c'est-à-dire, le vendredi soir, pour se terminer le lundi matin.

BAPTEME

Dimanche dernier, baptême de Victoria Annie Hoerowdyski, née 13 mai, enfant de A. Hoerowdyski et de Anaslasie Habwodna. Parrain, J. Romanaski.

PRETRE POLONAIS

Le R. P. Nandzik, o.m.i., nous est arrivé, la semaine dernière, directement de la Pologne pour demeurer à Prince-Albert. Il s'occupera des Polonais de Prince-Albert et des environs. Le Père Nandzik a déjà missionné dans le district. Nous lui souhaitons la bienvenue.

FESTIVAL

Nous avons déjà dit que nos enfants de l'école séparée nous ont fait honneur durant le festival qui eut lieu la semaine dernière à Prince-Albert. Les grades 5 et 6 ont obtenu un prix pour leur chorale. Mlle Rose Mary Erdman en a obtenu un pour solo. Nos félicitations. Nos paroissiens admirent tous les dimanches le chant des enfants à la messe de huit heures, et aux exercices du mois de Marie.

COMMUNIQUE

Ils s'acheminent vers la prison en chantant l'hymne soviétique

Comme résultat de la révolte des chômeurs du chantier de secours de Saskatoon la semaine dernière, et qui a coûté la vie à l'inspecteur L. J. Sampson de la Police Montée. 28 agitateurs sont maintenant incarcérés dans la prison de Prince-Albert en attend leur procès qui aura lieu le 17 mai prochain.

Le long du parcours entre Saskatoon et Prince-Albert, les agitateurs chantèrent des chants soviétiques. Ils étaient par un détachement de la police montée.

On cherche encore C. J. Williams, l'un des chefs de la révolte, qui s'est évadé dès le commencement de la bagarre entre la police et les chômeurs.

Les Examens de Français

DONS RECUS

S. E. Mgr Prud'homme, Prince-Albert	$10.00
S. E. Mgr Melanson, Gravelbourg	10.00
Mgr Desmarais, V.G., Duck-Lake	5.00
Mgr Bourdel, P.D., Prud'homme	5.00
M. l'abbé P. J. Nicolet, Battleford	3.00
Rév. Père Paquette, o.m.i., Lebret	10.00
M. Homolipe, Aberdeen	2.00
M. Jos. Soury-Lavergne	2.00
Hon Juge Tho. Gallant, Gravelbourg	5.00
M. l'abbé A. D. Deslisle, Wakaw	2.00
M. l'abbé Thomas Marquis, St-Denis	5.00
Les Religieuses de la Presentation, Duck-Lake	15.00
M. Jean Gaudet, Wauchope	1.00
M. l'abbé Elzéar Fortier, Val-Marie	2.00
M. F. Dunand, Beyne	2.00
M. l'abbé Emile Dubois, D.Th., Rosetown	Volumes
M. Tombu, Aberdeen	1.00
Rév. Père Lamontaggne, Gravelbourg	Volumes

L'association Catholique Franco-Canadienne désire offrir ses plus vifs remerciements à tous les Bienfaiteurs pour les dons généreux qu'ils lui ont fait parvenir. Ces dons lui permettent de continuer l'oeuvre, si important pour notre groupe, des examens de français, et de récompenser les efforts que font les petits Franco-Canadiens de la Saskatchewan pour étudier leur langue maternelle.

L'A.C.F.C. espère que l'exemple de patriotisme en action donnée par ces généreux Bienfaiteurs sera suivi par beaucoup d'autres.

C'EST POUR LES PETITS ENFANTS

..Les dons peuvent être adressés aus Secrétariat de l'A.C.F.C, ..Vonda, Sask.

LA RADIO

Jeudi, le 18 mai, la Commission canadienne de la radiodiffusion irradiera à travers tout le Canada les fêtes du 150ème anniversaire de la fondation de St-Jean, Nouveau Brunswick. Cette ville, fondée par les loyalistes, est restée fière de son origine et de ses traditions. La Commission canadienne de la radiodiffusion a accepté de coopérer avec les autorités de la ville de St-Jean en irradiant de 2.00 à 3.00 heures p.m., heure de l'est, une partie des cérémonies qui auront lieu à cette occasion.

L'hymne national sera chanté par un choeur de 200 enfants. Des discours seront prononcés par l'Hon. R. B. Bennett, Premier Ministre du Canada, l'Hon H. H. MacLean, lieutenant-gouverneur de la province, l'Hon. Charles H. Richards, premier ministre, l'Hon. J. B. M. Baxter, ancien premier ministre et J. W. Brittain, maire de St-Jean.

Une excursion dans l'Est

UN CENTIN LE MILLE

Le Canadien Pacifique organise une excursion à un centin le mille pour les points de l'Est. Le départ se fera du 24 mai au 8 juin sur tous les trains et les billets seront bons pour 30 jours. Le prix aller et retour de Prince-Albert à Montréal sera de $38.85 et jusqu'à Québec de $42.10. Il y aura une légère charge additionnelle pour les personnes désirant occuper un lit dans le char touriste. Ces billets ne seront pas acceptés dans les chars soi-disant "standard" c'est-à-dire wagons dortoirs de première classe.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Londres approuve la trêve tarifaire

LA CLEF DU SUCCES DE LA CONFERENCE

LONDRES. — Les représentants des tats-Unis, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Belgique, de la France, de l'Italie, du Japon et de la Norvège, qui composent le comité préparatoire à la Conférence économique, se sont entendus sur la question de la trêve douanière. Ils demandent aux divers gouvernements qu'ils représentent de ne pas augmenter les difficultés qui paralisent le commerce international et qui pourraient vouer la Conférence à un fiasco et les pressent d'adopter dès l'ouverture de l'assemblée une trêve tarifaire dont les stipulations seraient déterminées d'un commun accord.

DAVIS EST SATISFAIT

Norman Davis, le représentant des Etats-Unis, a quitté Downing Street très satisfait de la base que le comité venait de poser et surlaquelle doit reposer le succès de la future Conférence. Quelque temps après. il reçut de Genève des nouvelles encourageantes. On avait réussi à trouver une issue à l'impasse des procédures sur le désarmement.

Il est d'avis que l'on peut encore s'entendre à Genève afin d'en arriver à des mesures définitives sur le désarmement. Les deux prochaines semaines décideront, ajouta-t-il, si les pourparlers doivent annoncer les funérailles des espérances fondées sur la bonne entente ou bien si le désarmement est pos sible.

Le fédéral empruntera $750,000,000

OTTAWA. — Le ministre des finances, M. E.-N. Rhodes, a donné avis d'une motion pour effectuer un emprunt de conversion de $750-000,000 au maximum. D'après l'avis, le ministre aura droit de convertir partiellement ou complètement toute émission d'obligation du Canada et de retirer de la circulation avant leur échéance les valeurs fournies par l'Etat.

Un emprunt n'excédant pas $13,058,604

OTTAWA. — Un bill autorisant le Canadien National d'emprunter une somme ne dépassant pas $13.-058,604 pour subvenir à ses besoins financiers pendant l'année 1933 a été adopté en troisième lecture. Le bill autorise aussi le ministre des Finances de faire des prêts sur garanties des notes du Canadien National pour un total ne dépassant pas $14,058,604 et de consentir des avances temporaires ne dépassant pas $47,941,395 pour combler le déficit net de 1933. Le bill stipule de plus que l'on fera connaître à la Chambre les chiffres totaux des déficits.

Hepburn candidat au provincial

ST-THOMAS. — Mitchell-F. Hepburn, membre du parlement fédéral et chef libéral de l'Ontario, se présente définitivement dans le comté d'Elgin aux élections provinciales, a-t-il annoncé à Saint-Thomas, M. Hepburn abandonne ainsi la Chambre des Communes du Canada pour aspirer à un siège au parlement provincial.

Les écoles séparées interdites à ces enfants

TORONTO—Les Catholiques qui font évaluer le gros de leur propriété en faveur des écoles publiques, dans le but d'économiser quel ques sous en impôts, ne pourront dorénavant faire instruire leurs enfants dans les écoles séparées, à moins d'une permission spéciale de la commission scolaire. C'est le point de loi qui découle d'un récent jugement rendu par la cour d'appel dans la cause de Cora Renaud contre la section No 11 des écoles séparées de Tilbury-Nord.

Réduction des taux d'intérêts

PRETS AUX FERMIERS

TORONTO. — F.-C. Biggar, secrétaire de la Banque Canadienne du Commerce, a déclaré qu'à son avis une réduction d'un demi pour cent du taux d'intérêt sur les comptes de banque avait été à peu près générale dans tout le Canada. L'intérêt sur les prêts aux fermiers a été réduit à sept pour cent, paraît-il. La déduction s'applique aussi aux obligations municipales et au papier commercial dans tout le Canada.

Une autre autorité bancaire dit que la question de réduire les taux regarde chaque banque individuelle. Il n'y a pas eu de conférences entre les banques, dit-il, et on n'entrevoit pas d'action uniforme.

CONFIRMATION

MONTREAL. — Les banquiers de cette ville ont confirmé la déclaration de Toronto qu'une réduction d'un demi pour cent sur le taux d'intérêt de six pour cent sur les prêts des banques avait été mise en vigueur d'une manière variée. La question d'appliquer la réduction est laissée au soin des banques individuelles.

Les gérants de banques d'Ottawa ont déclaré que la réduction était plus ou moins en vigueur.

M. René Turck, consul général de France à Montréal

M. EDOUARD CARTERON DEVIENT MINISTRE A LA HAVANE

PARIS. — M. Edouard Carleron, qui était consul général à Montréal, a été nommé à La Havane et M. René Turck, consul à Athènes, devient consul général à Montréal. A La Havane, M. Carteron succèdera à M. Rais, nommé au ministère des Affaires étrangères.

De la pluie dans le sud

Il a plu durant trois jours dans les régions les plus desséchées du sud de la province; Gravelbourg et Assiniboia. On n'eut jamais tant d'humidité depuis 1929. Les semail les ont été interrompues et seront retardées d'une semaine. Toutes les régions du sud à l'exception de Yorkton et Canora ont eu de la pluie.

Cette pluie fait renaître un peu d'espoir.

Dressel s'est suicidé

MUNICH. — F. Dressel, président du parti communiste de l'ancienne diète de Bavière, s'est suicidé.

Le premier blé en Alberta

CALGARY. — T. R. Hudson, fermier de la région de Purple Springs dans le sud de l'Alberta, est bien en tête de la majorité des fermiers de la province. La plupart des autres ont retardé leurs travaux de la ferme par suite de la pluie et de la neige, mais Hudson a fait des travaux sur ses 160 acres et le blé commence déjà à sortir de terre. C'est le premier blé à pousser cette année en Alberta. La récolte promet sur cette ferme.

Confusion

Un paysan français plaidait en séparation:

—Sous quel régime êtes-vous marié? lui demande-t-on.

—Sous le régime impérial.